

# La Référence Plus

QUOTIDIEN  
d'informations générales  
30<sup>ème</sup> année N°8733

Edition Nationale  
Lundi 04 Juillet 2022

Prix : 2500 FC à Kinshasa - 2500 FC en Provinces - Editeur-Directeur Général : Ipakala Abeiye Mobiko - Directeur de la Publication : Félix Kabwizi Baluku

"Dès lors qu'un individu prend conscience que les lois qui régissent sa société sont injustes et arbitraires, il a le devoir de se révolter et de les combattre". (Mahatma GANDHI)

## Edito Vision du chef de l'Etat !

Au cours de l'émission " Le Débat " du vendredi 10 juin sur Top Congo FM, un auditeur avait posé la question de savoir : pourquoi nos ministres réduisent ou justifient toutes leurs actions à la " Vision " du chef de l'Etat. Le mot vision du chef de l'Etat est devenu un terme générique. Et de conclure : " le président de la République est-il un prophète ? ".

C'est avec raison ce questionnement de ce compatriote. En effet, après l'investiture de l'actuel gouvernement, son porte-parole et ministre de la Communication et médias avait clairement soutenu, la main sur le cœur, que l'heure de changer le narratif a sonné. De bonne foi, le Congolais lambda l'avait cru. Car, c'est un gouvernement qui s'était autoproclamé des Warriors. Avant même qu'on ne voit ses membres à l'œuvre. Malheureusement, les politiciens congolais ne sont pas encore prêts à sortir des sentiers battus. Surtout dans leur langage. Seul le chef de l'Etat est visionnaire, mieux il est le Guide clairvoyant et éclairé. Ce constat est d'autant plus vrai que chaque fois qu'un ministre prononce un discours ou la parole lui est accordée, sur 15 minutes, 300 bonnes secondes sont consacrées à rappeler " la vision du chef de l'Etat ". Est-ce une façon pour eux de prévenir que si les choses ne marchent pas, c'est la faute au visionnaire ? C'est parce que l'orientation du président de la République n'a pas été bonne ? NON. Il est connu que le gouvernement est investi sur base d'un programme gouvernemental bien ficelé par chaque ministère sectoriel après avoir reçu les orientations du chef de l'Etat. Coordonné bien entendu par le Premier ministre qui supervise sa rédaction, mais chaque ministre a sa partition à jouer dans ce programme. Evoquer à chaque occasion la vision du président de la République est, ni plus ni moins, une manière de cacher son insuffisance à appliquer l'action gouvernementale qui relève de son secteur.

Avec l'avènement de Félix Tshisekedi au pouvoir et surtout après le divorce entre lui (CACH) et le FCC, le Congolais croyait que le narratif changerait. Et bien, force est de constater que nos politiciens ne sont pas prêts à se séparer des oripeaux mobutistes.

Si Mobutu était devenu un potentat, c'est en partie à cause de la faire passer pour le seul et l'unique visionnaire.

Alors, peut-on dire que si certains hauts magistrats aujourd'hui s'enfoncent dans la dérive, c'est aussi à cause de la vision du chef de l'Etat ?

Il est plus que temps que nos ministres et autres hauts fonctionnaires s'emploient à construire un Etat (Etat congolais) tel que voulu par Montesquieu et non à " caresser dans le sens du poil " le président de la République au point de la faire passer pour le centre de la terre.

En son temps, constatant ce " djalelisme " à outrance, Mobutu n'avait-il déclaré tout haut, malheureusement sans être écouté ni compris par les thuriféraires : " Le président-fondateur n'est pas un magicien. Seul, il ne peut rien, mais avec la complicité de son peuple (des ministres y compris), il peut tout "

LRP

## Embargo sur les armes contre la RD Congo reconduit par le Conseil de sécurité de l'Onu

# Les précisions de Jean-Marc Châtaigner

\* *L'ambassadeur de l'Union Européenne en République Démocratique du Congo révèle que contrairement à ce que beaucoup affirment, cet embargo sur les armes établi au début des années 2000 pour accompagner le processus de paix de Sun City, ne s'applique plus à l'Etat congolais et à ses forces armées depuis la résolution 1807 de 2008*

\* *Il vise exclusivement les différents groupes armés qui sévissent à l'Est du pays, le gouvernement congolais peut acheter et importer les armes qu'il souhaite, affirme à haute voix le chef de la délégation de l'UE en RDC*  
(Lire en page 16)

## Messe de la paix et de la réconciliation au Palais du peuple dite par le Cardinal Pietro Parolin

## Cardinal Ambongo demande au Pape François de s'impliquer pour la paix en soutenant la diplomatie de bon voisinage du chef de l'Etat

(Lire en page 3)

## Bicéphalisme au sein de l'Assemblée provinciale de la Tshopo (Page 5)

## Bureau d'âge Litema Yeni : un mort-né !

Du 18 au 20 juillet prochain (Page 10)

## AGES ouvre les portes de deux premières classes de Business School à Kinshasa

## Annonce

\* **CEP-CO : AVIS A MANIFESTATION**

D'INTERET .....R.7

Littérature: "*Ma vie  
sur terre*", l'ouvrage de  
Bonaventure Chelo  
Lotshima dans les  
rayons des librairies  
(Page 10)

## English Issue

The deadly quest by  
Zimbabwe's poorest  
for a few grams of  
golden hope

(P. 15)

Organisé du 28 au 29 juin 2022 à Kinshasa

## Les jeunes des partis politiques et de la société civile présentent les résultats du cadre de concertation à Denis Kadima

Par **Bibiche Mungungu** Vahumawa, le numéro un de nes de cultiver la méritocra- électoral en 2023. Le défi à relever reste la consolidation, la démocratie par la transparence des actes posés. L'expérience s'acquiert à force de détermination en montrant les compétences.



mission Electorale Nationale Indépendante (Céni), Denis Kadima Kazadi, s'est entretenu avec les jeunes des partis politiques et de la société civile venue lui présenter les conclusions de la table ronde qui les a regroupés du 28 au 29 juin 2022 autour du processus électoral en cours en RDC. Au cours de cette rencontre à laquelle prenait part le rapporteur adjoint de la Céni, M. Paul Muhindo Mulember

montré réceptif à la restitution qui lui a été faite à ce sujet. Comme un guide qui balise la voie, il a été de bon conseil à leur endroit, comme à chaque occasion lorsqu'il fait face aux jeunes en leur demandant de se montrer déterminés et plus dynamiques en vue d'apporter activement leur pierre à l'édifice pour le développement du pays. Le président de la Céni, Denis Kadima a exhorté aux jeu-

*" Ce que nous recherchons, c'est les meilleurs profils parmi nos jeunes avec lesquels nous comptons travailler. Les femmes et les jeunes demeurent notre cible privilégiée. Le favoritisme n'a pas sa place dans notre action et ne ratez jamais une occasion pour vous améliorer à travers les diverses formations qui se présentent à vous ", a-t-il mentionné.* La Céni s'applique à améliorer davantage le processus

Arthur Omar Kayumba, facilitateur du cadre de concertations des jeunes des partis politiques et de la société civile, en a donné les profondes motivations. Il a expliqué l'importance de leur rencontre avec le Président de la Céni. Il s'agit de l'acte d'engagement signé par les parties en présence (pouvoir et opposition) en faveur des élections apaisées en RDC et aussi pour la prévention des violences post-électorales. C'était une occasion de présenter, au président de la Centrale électoral le plan d'engagement électoral des jeunes de ces différentes représentations pour l'accompagnement de ce processus et finalement de la feuille de route pour un dialogue intergénérationnel entre les jeunes et les acteurs clés de ce processus. *" Notre seule attente, c'est l'appropriation par la Céni de tout ce qui découle de la table ronde des jeunes de la société civile et des partis politiques ", a-t-il indiqué.*

## Hommages à Apollinaire Malumalu - Denis Kadima loue les qualités du premier président de la Céni

Le président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), Denis Kadima Kazadi a parti-

Gombe, à la messe d'action de grâce en mémoire du premier président de la Centrale électoral, l'abbé Apollinaire

coïncidant avec la célébration de l'accession de la République démocratique du Congo à la souveraineté internationale, il y a 62 ans. C'était



Denis Kadima, président de la CENI à la messe d'action de grâce en mémoire de son prédécesseur Abbé Apollinaire Malu Malu à la paroisse Notre Dame de Fatima, le 30/06/2022. Photo Droits Tiers

A ce culte, on a noté également la présence de quelques autres membres de cette institution, notamment le Rapporteur adjoint, Paul Muhindo ; les membres de la plénière : MM. Fabien Boko, Jean Ilongo Tokole, Gérard Bisambu et Mme Joséphine Ngalula.

A leurs côtés, a pris également place, le prédécesseur de Denis Kadima Kazadi, M. Corneille Nangaa, ainsi que des proches de la famille du défunt.

cipé, le jeudi 30 juin à la paroisse Notre Dame de Fatima dans la commune de la

Muholongu Malu Malu, décedé à Dallas (États-Unis) il y a six ans à la même date,

*" On ne remplace pas l'abbé Malu Malu, mais on lui succède ", a d'emblée dé-*

claré le président Denis Kadima invité à faire un témoignage, en cette circonstance de souvenir. Le 4ème président de la CENI a rappelé les qualités intrinsèques du défunt qui a permis une collaboration permanente entre la CENI et l'EISA (l'organisation qu'a dirigée Denis Kadima Kazadi pendant 20 ans et qui est basée en Afrique du Sud).

Le président de la CENI a également mis en exergue la grande capacité d'écoute dont a fait preuve l'abbé Malu Malu pendant son mandat à la tête de cette institution.

*" Car qui écoute beaucoup apprend et en même temps enseigne tout autant ", a dit en substance Denis Kadima.*

LRP

### La Référence Plus

Quotidien d'Informations Générales  
Adresse : Croisement des Avenues 24 Novembre - Ngele / C. Lingwala (en face de l'Académie des Beaux Arts)  
Phone : 0999923379

E-mail: reference\_20ans@yahoo.com  
B.P. : 12520 Kinshasa I  
Autorisation de publication N°041/SGC/063/92

#### Editeur-Directeur Général

André Ipakala Abeiye M.  
0999923379

#### Directeur de la Publication

Félix Kabwizi Baluku  
0999913816

#### Directeur de la Rédaction

Théo Kimpanga N'Key I.  
0999949445

#### Assistante de l'EDG

Eveline Badika  
0814234602

#### Rédacteurs en Chef

Franck Mona K. (Politique)  
0999911984

#### N. Rachidi (Provinces)

#### Secrétaires de Rédaction

Déo Mulima (0998405728)  
Martinez Ngaluka  
(0998893030)

Dominique Kadimamuya  
(0991564565)

#### Chefs de Rubriques

José Wakadila (Société)  
0998129128

#### Rédaction Générale

José Wakadila,  
Bibiche Mungungu,  
Anastasia Mukawa  
(0990012819, 0825329453)

Génie Mulobo (0999954394)

Julie Ngalula T.

Grace Ngyke

Mireille Mpemba

Makinzolela Menayeto

Signature de 5 accords spécifiques avec l'église catholique

## Le Premier ministre Sama Lukonde et le Cardinal Pietro Parolin, secrétaire d'État du Vatican s'engagent à collaborer pour le bien-être du peuple congolais

Le Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge et le Cardinal Pietro Parolin, secrétaire d'État du Saint-Siège ont coprésidé, le samedi 02 juillet 2022 à la Primature, la cérémonie de signature de 5 accords spécifiques, notamment, l'accord sur l'éducation, l'accord sur la pastorale de l'église dans les établissements pénitentiaires et la garde des enfants en conflit avec la Loi, l'accord sur la fiscalité, l'accord sur la pastorale de l'église auprès des orphelins, des personnes âgées. Lesquels accords signés par les membres de leurs deux gouvernements respectifs visent à régler la collaboration entre l'État congolais et l'église catholique dans les différents domaines précis.

La signature de ces accords spécifiques intervient dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord-cadre signé en 2016 entre le Saint-Siège et l'État congolais et à la suite de la ratification des instruments y relatifs qui est intervenue en 2020.

La cérémonie de signature de ces accords s'est déroulée entre plusieurs membres des deux gouvernements (congolais et du Vatican) en présence du Premier ministre et du Secrétaire exécutif du Vatican ainsi que du car-

dinal Fridolin Ambongo. Elle a été suivie d'un échange de cadeaux entre les

symbolisant la richesse écologique de la République Démocratique du

donné que l'État congolais s'est engagé à encadrer et accompagner le travail de l'église au service de la population congolaise.

Il a par ailleurs indiqué qu'en 2016, un accord-cadre avait été signé entre le Saint-Siège et l'État congolais. En janvier 2020, il y a eu échange et ratification des instruments par le président Tshisekedi, qui avait représenté le pays. La mise en œuvre de cet accord prévoit les accords spécifiques. Aujourd'hui, nous avons eu la joie d'assister à la signature de 5 accords spécifiques. Ce sont là des services que l'église rend, non seulement aux catholiques, mais à toute la société congolaise. C'est tout à fait normal que l'État reconnaisse et s'engage à faciliter ce travail dans respect de la loi du pays et sans porter préjudice au droit de l'église qui est le droit Canon. C'était donc la signature de ces accords négociés entre le gouvernement et la Cenco, au nom du Saint-Siège.

Désormais, le travail sera fait dans un environnement beaucoup plus rassurant, étant donné que l'État s'est engagé à encadrer et accompagner le travail de l'église au service de la population.

Avec la Cellcom Primature



Photo de famille après la signature, le 2/7/2022, de 5 accords spécifiques entre la RDC et le Vatican portant sur une franche collaboration pour le bien-être des Congolais. Photo PRIMATURE

deux délégations. L'église a offert un cadeau au Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde pour son implication personnelle dans l'aboutissement heureux de ce processus ayant conduit à la signature de ces cinq accords. Le chef du gouvernement congolais a quant à lui offert au Secrétaire d'Etat du Vatican, un cadeau

Congo.

Mgr Donatien N'shole, Chapelain du pape et Secrétaire général de la Cenco (Conférence épiscopale nationale de la RD Congo), qui s'est confié à la presse au nom de son institution, a déclaré que le travail sera désormais fait dans un environnement beaucoup plus rassurant, étant

Messe de la paix et de la réconciliation au Palais du peuple dite par le Cardinal Pietro Parolin

## Cardinal Ambongo demande au Pape François de s'impliquer pour la paix en soutenant la diplomatie de bon voisinage du chef de l'Etat

Au cours de la grande messe de la paix et de la réconciliation dite,

Saint-Père, le Pape François pour la paix au Congo à travers le soutien du

dre, non pas dans le sens de soutenir la guerre, mais de chercher tou-

cause d'un Congo victime de l'abondance de ses richesses naturelles" a



le dimanche 03 juillet à l'esplanade du Palais du peuple, par le secrétaire d'État du Vatican, le Cardinal Pietro Parolin, le Cardinal Fridolin Ambongo a demandé au Pape François de pouvoir s'impliquer personnellement pour la paix au Congo. " Si tous ces groupes armés rebelles ne sont pas rapidement maîtrisés, le Congo court tout droit vers l'une de plus grandes catastrophes de notre temps. Voilà pourquoi, nous demandons l'implication du

bon voisinage mené par notre président son excellence Félix Tshisekedi. Ce dernier est en quête de paix et de cohésion avec nos voisins, singulièrement avec le Rwanda qui apporterait un soutien armé au groupe rebelle M23 ", a déclaré le cardinal Fridolin Ambongo.

A cet effet, ce dernier a appelé la population congolaise à l'unité et à soutenir les initiatives que le président de la République est en train de pren-



jours les solutions diplomatique et politique.

" Toutefois, il est aussi clair que l'on doit éviter de faire l'amalgame entre le Rwanda et le peuple Tutsi ou la population dite rwandophone, car parmi nos populations, il y a le tutsi congolais qui ont droit, comme tous les autres, à la paix et la protection. La stigmatisation d'une partie de notre peuple ne pourra jamais servir la

martelé le Cardinal Fridolin Ambongo.

Plusieurs autorités du pays ont pris part à cette célébration liturgique notamment les présidents des deux Chambres du Parlement, Christophe Mboso N'kodia Puanga et Modeste Bahati Lukwebo ainsi que des députés et sénateurs ; le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde.

LRP

## Mukwege à la tête de la RDC, est-ce le moment pour lui de s'engager ? (Tribune)

Un appel à candidature était lancé à l'intention du docteur Denis Mukwege par un collectif d'intellectuels congolais qui pensent qu'il est doté d'atouts pour diriger la Républi-

rection des aspirations du peuple. "Aujourd'hui, il est incontestablement établi que vous êtes l'homme qu'il nous faut à la fonction de Président de la République Démocrati-

" Nous avons besoin d'une personne d'envergure internationale, à la carrure d'un Chef d'Etat, à la probité morale reconnue, résolue, ayant une vision de grandeur et de dignité pour

notre pays et aimant passionnément les Congolais", font-ils savoir à l'Homme qui répare les femmes.

est restaurée". A travers ces lignes, le Dr. Mukwege, jusqu'ici acteur apolitique, n'a pas caché son souci de voir son pays se redresser. Néanmoins, est-il enfin prêt à porter le tablier du leader politique que nombreux entendent à travers sa personne ?

Sa propre position tarde à sortir, mais ce collectif d'intellectuels engagés ne semble pas lui donner trop de choix : " Le moment est décisif. Nous avons l'opportunité soit d'accomplir notre mission de sauver le Congo, soit de la trahir en laissant notre pays à des mains inexpertes pour ne pas rappeler un champion de la liberté, Frantz Fanon.

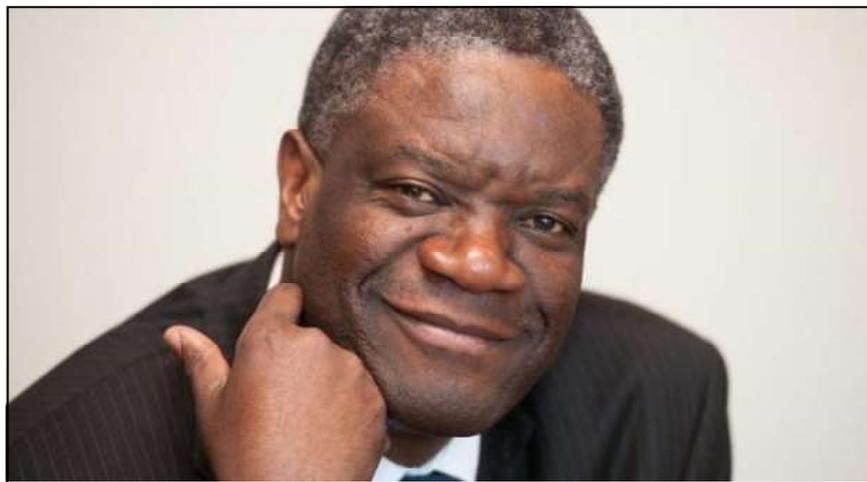
Or, pour parler comme Théodore Roosevelt, à pareilles circonstances, la meilleure chose que nous puissions faire, c'est de prendre la bonne décision ; en second lieu, c'est de prendre la mauvaise décision, et la pire des choses, c'est de ne rien faire. "

Et en termes de proposition, ils ont été clairs : " Levez-vous pour prendre la tête de ce peuple meurtri. Présentez-vous à l'élection présidentielle de 2023 que vous emporterez haut la main, parce que notre peuple qui vous appelle est celui qui vous élira ", ont-ils assuré au Prix Nobel.

Reste à savoir ce qu'en pense le principal intéressé ! Ecouterait-il cet appel du pied du collectif d'intellectuels engagés pour se lancer dans une lutte politique, avec possibilité de faire front ouvert contre le système qu'il ne cesse de déplorer ?

Jusqu'ici, aucun indice ne donne cette possibilité imminente, mais l'on ne sait jamais !

Zoom Eco / LRP



Dr Denis Mukwege. Photo Droits Tiers

que Démocratique du Congo.

Le 62ème anniversaire de l'indépendance de la RDC a été marqué par un fait atypique, qui risque de bouleverser les vérités préconçues de la scène politique congolaise.

Dans un mémo intitulé " Appel du 30 juin 2022 ", une synergie de professeurs et autres intellectuels a placé le Prix Nobel de la Paix au centre de l'avenir politique du pays.

Considérant la RDC comme " un navire sans capitaine en pleine mer agitée ", ces cadres et enseignants d'université n'ont pas hésité de jeter leur dévolu sur le gynécologue congolais pour pouvoir le piloter dans la di-

que du Congo. C'est avec vous que nous, congolaises et congolais, aimerions retrouver la splendeur de notre pays, rétablir son lustre et son prestige, recouvrer sa souveraineté et sa respectabilité, assurer la paix et une prospérité partagée. Bref rejoindre sa vocation et son destin de grandeur ", peut-on lire dans ce document solennel signé par neuf universitaires dont cinq professeurs.

Pour ceux-ci, la notoriété internationale ainsi que le charisme naturel du Prix Nobel de la paix le place au plus haut sommet de la considération, si bien qu'il ne mérite pas moins que la magistrature suprême.

reconfigurer de manière à placer l'intérêt de l'humain au centre de toute action politique.

Ce brillant et bref message, extrait de l'un de ses discours, en dit long sur ses sentiments humanitaires et son idéologie refondateur : " Au travail, peuple Congolais ! Bâtissons un Etat où le Gouvernement est au service de la population. Un Etat de droit, émergent, capable d'entraîner un développement durable et harmonieux, non seulement en RDC mais dans toute l'Afrique. Bâtissons un Etat où toutes les actions politiques, économiques et sociales sont centrées sur l'humain et où la dignité des citoyens

## Ministère des Affaires étrangères : le vice-ministre Samy Aduabango honore la mémoire de l'ambassadeur Didier Kandu

Par Bibiche Mungungu

Diplomate récemment nommé par ordonnance présidentielle du chef de l'Etat Félix-Antoine Tshisekedi

temps d'exercer ses prestigieuses fonctions en République de Serbie. À l'espace d'un feu de paille après sa

passer de vie à trépas, la même nuit et contre toute attente.

C'est le samedi 02 juillet 2022 que le ministère des Affaires étrangères, représenté par le vice-ministre, Samy Aduabango a honoré sa mémoire par une cérémonie d'hommages dignes, en présence de la grande famille éplorée, des amis et connaissances, dans les parvis du bâtiment abritant le ministère. Au nom du vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Christophe Lutundula, le numéro 2 de la diplomatie congolaise Samy Aduabango Awotho a déposé sa gerbe de fleurs devant la dépouille mortelle, avant de réconforter la veuve, les enfants devenus orphelins de père et les autres membres de famille.

" Ne pleure pas ma mort, mais plutôt célèbre ma vie, j'ai vécu ma vie avec un seul but, celui de rassembler ceux que j'aime. Souris car j'ai lutté et obtenu les fruits de ma lutte",

c'est sur fond de ces mots forts que la famille biologique de l'ambassadeur Didier Kandu, le ministère des Affaires Etrangères représenté par le Vice-ministre Samy Aduabango Awotho et d'autres cadres, agents et fonctionnaires, les amis et connaissances, ont fait leurs adieux à l'ambassadeur Didier Kandu, décédé à Kinshasa, il y a peu.

A la fin de la cérémonie, les autorités de la diplomatie congolaise dont le Vice-ministre Samy Aduabango Awotho et le secrétaire général ont ainsi accompagné le corps de l'illustre disparu vers sa dernière demeure.

Signalons que dans la matinée de ce samedi, le corps a été levé à la morgue du cinquantenaire ; et le week-end, une messe de requiem a été organisée à la résidence du défunt ambassadeur en son honneur.



Le vice-ministre Samy Aduabango réconforte le fils de feu l'ambassadeur Didier Kandu. Photo MINAFET

Tshilombo, Didier Kandu n'a pas eu le brillante nomination, il décidera de

## Bureau d'âge Liteima Yeni : un mort-né !

\* Face à ce vilain jeu de Kinshasa, attention au retour de la manivelle

Deux séances plénières de la clôture de la session ordinaire du mois de mars 2022 ont été tenues le mercredi 29 juin dernier à l'Assemblée provinciale de Tshopo, à Kisangani. Il s'agit de celle convoquée par le président du Bureau permanent, Gilbert Bokungu Isongibi et celle convoquée par le président du Bureau d'âge, Jean-Pierre Liteima Yeni. Toutes deux sur fond de bousculades, agitations, épreuve musculaire entre les députés provinciaux qui ont même transformé chaises et tables en armes.

Auparavant, deux communiqués étaient lancés par les présidents de deux Bureaux annonçant les tenues de ces deux séances plénières : 10 heures pour Gilbert Bokungu et 14 heures pour Jean-Pierre Liteima. La Tshopo est ainsi face au bicéphalisme au sein de son organe délibérant.

Violant les termes de son propre communiqué, le Bureau dit provisoire s'est présenté plus tôt que prévu pour occuper le perchoir attendant l'arrivée des députés contrairement aux us et coutumes parlementaires qui veulent le contraire.

C'est dans une salle des séances plénières sur pied de guerre que le président du Bureau permanent, Gilbert Bokungu Isongibi et son vice-président Bernardin Mbilongo Angula, visés par la motion de retrait de confiance signée par " 15 députés ", ont fait leur entrée sous l'annonce du protocole en vue de s'installer au perchoir où les avaient devancés les trois membres du Bureau d'âge, à savoir : Jean-Pierre Liteima Yeni (président), Jacques Mandiongue Saidi (rapporteur) et Léonie Irène Mwamini dont le post-nom n'a jamais été connu (questeur).

Il s'en est suivi la scène déshonorante ci-haut décrite afin de chasser les occupants illégaux sans compter avec leur résistance qualifiant plutôt les deux adversaires d'illégaux. Bon gré mal gré, sous la protection de ses fidèles collègues et devant les caméras, microphone et téléphones Android, Bokungu Isongibi a lu son discours de la clôture de la session ordinaire de mars 2022 à l'Assemblée provinciale de la Tshopo.

Dans la substance de son discours, le speaker de l'organe délibérant de la Tshopo a noté que le long et interminable contentieux issu de l'élection du gouverneur et du vice-gouverneur n'a pas permis aux députés d'atteindre les objectifs assignés à cette session. Trois conférences des présidents, six séances plénières et d'autres activités politiques non de moindre ont pu être organisées.

Avant de déclarer close la session ordinaire de mars 2022, Gilbert Bokungu Isongibi a souhaité bonnes vacances parlementaires à tous les députés provinciaux de la Tshopo, vacances au cours desquelles ils entreprennent en contact avec leurs bases respectives. Il leur a demandé de passer au secrétariat pour retirer leurs feuilles de route.

### Jean-Pierre Liteima Yeni : un usurpateur d'âge

A 14 heures, le Bureau de l'autre aile a, à son tour, pris place au perchoir pour clôturer aussi la session ordinaire de mars 2022. La réponse du berger à la bergère, dit-on. Au moment où le rapporteur dudit Bureau a commencé à lire " son rapport " de la ses-

sion, les élus partisans de Gilbert Bokungu ont fait irruption afin de le lui empêcher en ravissant le discours que comptait lire Jean-Pierre Liteima qui n'était autre celui du Bureau permanent prononcé quelques heures plus tôt par son président. Le même spectacle de l'avant-midi a été de nouveau vécu dans l'après-midi.

Selon des analystes, le Bureau d'âge présidé par Jean-Pierre Liteima Yeni, élu AFDC-A du territoire d'Opala est un mort-né. Le coup de force de 15 députés contre les président et vice-président du Bureau permanent de l'Assemblée provinciale de la Tshopo est un échec cuisant.

En effet, le Bureau d'âge a été mis en place en violation des dispositions constitutionnelles et du Règlement intérieur de cet organe délibérant. Le président Jean-Pierre Liteima Yeni (AFDC-A/Opala) et la questeur Léonie Irène Mwamini (AFDC-A/Kisangani) ne sont que des usurpateurs car n'étant ni le doyen d'âge ni la benjamine.

Précisons à ce stade qu'à l'Assemblée provinciale de la Tshopo, parmi les députés les plus âgés, Liteima Yeni, ministre démissionnaire du gouvernement Walle Lufungula déchu et dont le dossier est encore pendu à la justice, ne vient qu'à la 4<sup>ème</sup> position après successivement Alphonse Mosema Kosimo (AAD/Basoko), Philippe Massikini Kamango (MS/Basoko) et Thomas-César Mesemo wa Mesemo (ABCE/Ubundu). Ce dernier vient aussi de rendre son tablier au sein du gouvernement provincial déchu, mais il n'a pas encore réintégré son siège à l'hémicycle de Kisangani en attendant que soit épuisée la procédure.

D'ailleurs, le véritable doyen d'âge Alphonse Mosema, qui vient de regagner Kisangani au terme d'une mission à Kinshasa, réclame son droit lui reconnu par les textes légaux. En d'autres termes, à moins d'emprunter une machine à travers les siècles pour naître de nouveau avant ce dernier, Jean-Pierre Liteima Yeni n'est pas le doyen d'âge de l'Assemblée provinciale de la Tshopo jusqu'à preuve du contraire.

Il en est de même de Mme Léonie Irène Mwamini fabriquée benjamine alors qu'elle ne l'est pas. Elle a usurpé le droit revenant à Mme Falone Selenge Matenda, élue AFDC-A du territoire de Yahuma et questeur de l'Assemblée provinciale.

En clair, si la motion de retrait de confiance aux président et vice-président persiste, elle ne sera plus débattue avec un Bureau d'âge présidé par l'élue AFDC-A d'Opala, mais elle le sera sous le doyen d'âge attiré, Alphonse Mosema. Entre-temps, ladite motion serait déjà sujette à contestation dans la mesure où certains députés signataires ne s'y reconnaîtraient pas.



Gilbert Bokungu, président de l'Assemblée provinciale de la Tshopo, seul maître à bord ? Photo Droits Tiers

Le président Gilbert Bokungu qualifie ce qui se passe dans son Institution de rébellion en gestation dans la Tshopo. Il se dit avoir à faire à l'acharnement et à des gens de mauvaise foi contre sa personne.

Pour lui, les motionnaires n'ont qu'à respecter la procédure s'ils veulent son départ et celui de son vice-président. Le débat doit être contradictoire où ils répondront aux griefs retenus contre eux avant que la majorité se prononce par un vote.

En attendant, Bokungu Isongibi persiste et signe : " Jusqu'à présent, il n'y a qu'un seul président de l'Assemblée provinciale de la Tshopo, c'est moi ! ".

### Vers le retour de la manivelle ?

La motion de retrait de confiance n'a concerné que deux membres du Bureau permanent, à savoir le président Gilbert Bokungu et le vice-président Bernardin Mbilongo. Leurs trois collaborateurs comptent parmi les signataires de ce document. Il s'agit du rapporteur Trésor Bafandu Belina, du rapporteur adjoint Bienvenu Bolongue Limote et de la questeur Falone Selenge Matenda. Ce qui sent l'odeur d'un complot. Dans le milieu de la 1<sup>ère</sup> Institution de la province de la Tshopo, on soutient qu'en signant cette motion de retrait de confiance contre leurs collaborateurs du Bureau, ces derniers sont réputés démissionnaires. Par conséquent, leurs postes sont vacants.

C'est ainsi qu'ils devront faire attention au retour de la manivelle à la session de septembre prochain. Le président Bokungu Isongibi a donc tous les arguments pour inscrire dans les matières à examiner l'élection des rapporteur, rapporteur adjoint et questeur en vue de compléter la composition du Bureau permanent. Certainement, les députés qui envient ces postes sont nombreux et même parmi les signataires de la motion. D'ailleurs, de la cohabitation devient impossible entre les deux camps.

Ce serait le retour de la manivelle qui pourrait être fatale pour MM. Trésor Bafandu Belina et Bienvenu Bolongue Limote ainsi que Mme Falone Selenge Matenda.

Il appert de signaler que le directeur administratif de l'Assemblée provinciale de la Tshopo a brillé par son absence dans les deux séances de clôture de la session ordinaire de mars 2022. En suspension depuis un mois, M. Joseph Kombozi s'était permis de convoquer une séance plénière en utilisant un sceau falsifié et d'installer le Bureau d'âge. C'était le vendredi 24 juin 2022 en pleine mission à Kisangani du président du Sénat, Modeste Bahati Lukwebo, dans le cadre de la tournée de la dépuille mortelle de Patrice Emery Lumumba.

Pour sa part, la questeur de ce Bureau d'âge, Léonie Irène Mwamini a pris la poudre d'escampette dès le début des échauffourées dans la salle des séances plénières avant de disparaître des installations de l'Assemblée provinciale.

Enfin, les personnalités habituellement invitées à ce genre de cérémonies ont été absentes à ces deux séances plénières de la clôture de la session ordinaire de mars 2022 à l'hémicycle de Kisangani, mieux les combats des pugilistes. Le gouverneur de province a.i, maire de la ville, autorités militaires et policières, etc. savaient certes ce qui adviendrait lors de ces activités. Le tout s'est passé dans l'indifférence totale des policiers déployés pourtant en masse autour de l'Assemblée provinciale. Ils n'auraient reçu aucun ordre de leur hiérarchie.

### Le vilain jeu de Kinshasa

Les autorités nationales ne sont pas épargnées dans l'actuelle crise au sein de l'Assemblée provinciale de la Tshopo. Elles sont accusées de tirer les ficelles dans l'ombre.

Selon des indiscretions à Kisangani, deux ordres contradictoires seraient venus de Kinshasa. L'un aurait autorisé la séance plénière de 10 heures et l'autre celle de 14 heures. Ce qui aurait justifié l'indifférence des agents de l'ordre mis dans l'embarras.

C'est triste pour une province dont la saga judiciaire de l'élection de son gouverneur et de son vice-gouverneur n'en finit pas à cause des verdicts controversés de la Cours d'Appel de Kisangani et du Conseil d'Etat.

GIRIS

## Le FMI autorise le décaissement d'environ 203 millions de dollars pour la RDC

Le FMI a clôturé les évaluations annuelles et la revue de la Facilité grâce à l'embellie des cours des produits miniers ne se traduisent pas



élargie de crédit, un mécanisme du Fonds monétaire international qui fournit une aide financière aux pays qui connaissent des difficultés prolongées dans le paiement de leurs dettes.

Globalement satisfaite, l'institution autorise un décaissement supplémentaire de 203 millions de dollars. Il s'agit d'un troisième décaissement des fonds destinés à la Banque centrale du Congo (BCC). L'objectif est de renforcer le niveau de réserve financière du pays et de participer à la stabilité monétaire. Cependant, le FMI attire l'attention du gouvernement sur certains points.

Le FMI se réjouit aussi d'autres avancées enregistrées, dont la nomination des magistrats à la Cour des comptes, la plus haute instance de contrôle des finances publiques, longtemps en léthargie.

Même si le FMI est globalement satisfait, l'institution financière relève quelques faiblesses persistantes, particulièrement dans le secteur bancaire.

Par exemple, les devises générées

encore en hausse importante du crédit au profit du secteur privé. En cause, les fragilités du secteur bancaire ou encore des problèmes réglementaires.

Dans un autre chapitre, le FMI encourage le gouvernement à moderniser davantage les régies financières et à améliorer l'assiette fiscale pour ne pas toujours dépendre de la fluctuation des cours des métaux et autres matières précieuses.

Autre point, le FMI attend toujours la publication du protocole d'accord signé en février entre le gouvernement congolais et le Groupe Fleurette de l'homme d'affaires israélien Dan Gertler. Cette entente, aux contours jugés flous par la société civile, permet, selon les autorités congolaises, au gouvernement de récupérer des actifs miniers et pétroliers estimés à deux milliards de dollars.

Du côté gouvernemental, on explique que les conditions ne sont pas encore réunies pour divulguer le contenu de ce protocole d'accord.

RFI / LRP

## La Banque mondiale octroi 250 millions USD au gouvernement

La Banque mondiale vient de reprendre son appui budgétaire en faveur du gouvernement en lui octroyant la somme de 250 millions USD, 17 ans après le dernier appui de cette nature.

Néanmoins, grâce aux efforts consentis, le gouvernement est parvenu à faire passer le taux d'exécution de 3% en février à 20% en juin 2022, atteignant ainsi l'objectif fixé de commun accord avec les partenaires.

La mise en œuvre réussie de cet appui budgétaire va ouvrir la voie à d'autres séries de financements, dont un second est prévu d'ici fin 2022, ou au premier trimestre 2023, pour un montant de 250 millions USD.

Dans le même ordre d'idées, le ministre des Finances a annoncé la décision du Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI)

qui a approuvé, le mercredi 29 juin 2022, la deuxième revue du programme économique du gouvernement par la facilité élargie du Crédit (FEC).

Il a souligné que cette reconnaissance des progrès réalisés par le gouvernement en matière de gestion macro-économique du pays va entraîner un décaissement, dans les prochains jours, de 213 millions USD d'appui à la balance de paiements. Ce qui augmentera les réserves de changes de la banque centrale du Congo (BCC). Cette approbation permettra également le décaissement d'une seconde tranche des droits de tirage spéciaux (DTS) de l'ordre de 211 millions USD en faveur du projet de développement local des 145 territoires.

J.W.

## Finances : Le gouvernement a dépensé 2.057,1 milliards de francs congolais au mois de juin

Selon des chiffres provisoires, annoncés lors de la 60ème réunion du conseil des ministres, tenue vendredi 1er juillet 2022, le gouvernement

11% des dépenses effectuées en juin 2022, grâce à un paiement de plus de 68 millions USD en faveur de la CENI, l'accroissement exponentiel des dé-



congolais a dépensé 2.057,1 milliards de CDF contre 8.781,4 milliards de CDF en cumul annuel.

Le ministre des Finances, Nicolas Kazadi Kadima, a souligné quelques facteurs contraignants, qui justifient cette pression sur le trésor public.

Il s'agit, entre autres, des dépenses exceptionnelles qui représentent

MCP/LRP

## Finances : les régies financières ont mobilisé 9.699,1 milliards de francs congolais au premier trimestre 2022

Les régies financières congolaises continuent de réaliser des performances. Après avoir réalisé 1 milliard 500 millions au mois d'avril dernier et

CDF, soit, 125% sur les prévisions de 406,5 milliards de CDF ; la direction générale des douanes et accises (DGDA) a mobilisé 304,2 milliards de



Nicolas Kazadi, ministre des Finances

1.866, 2 milliards au mois de mai, pour ce mois de juin, les régies financières ont mobilisé plus de 1.087 milliard de francs congolais sur les prévisions budgétaires de 1.047 milliard de francs congolais, avec un taux de réalisation de 104%. C'est ce qu'a indiqué le ministre des Finances, Nicolas Serge Kazadi Kadima, lors de la 60ème réunion du conseil des ministres, organisée en mode présentiel, le vendredi 1 juillet 2022.

Selon le ministre des Finances, les régies financières consolident leurs efforts dans la perspective de l'atteinte de leurs assignations mensuelles.

"La direction générale des Impôts, (DGI) a mobilisé 508,2 milliards de

CDF, soit 82% sur les prévisions de 370,7 milliards de CDF ; la direction générale des recettes administratives, domaniales, judiciaires et de participation, (DGRAD) a collecté 274,9 milliards de CDF, soit 102% de ses prévisions arrêtées à 270,3 milliards de CDF"

Le cumul des recettes au premier trimestre 2022 représente un total de 9.699,1 milliards de CDF, un taux de réalisation de 66% par rapport aux prévisions annuelles fixées à 14.790,7 milliards de CDF comparativement, aux recettes réalisées au premier semestre 2021 qui étaient de l'ordre de 5.402,4 milliards de CDF, soit plus de 2,150 milliards USD.

MCP / LRP

## La RDC engagée à se doter d'une politique nationale d'aide au développement

La République démocratique du Congo doit se doter d'une politique nationale de l'aide au développement, a affirmé le porte-parole du gouvernement, Patrick Muyaya Katembwe, qui a lu le compte rendu du Conseil des ministres de vendredi 1er juillet. Il a indiqué que cette initiative permettra de mieux canaliser l'aide internationale.

Patrick Muyaya a relevé que la RDC fait face à plusieurs défis dans ce domaine citant entre autres une fragmentation et un saupoudrage de l'aide, une faible appropriation de l'aide ainsi que des difficultés à la retracer et à l'intégrer dans le budget de l'Etat.

D'autres défis dans le domaine de l'aide au développement sont l'augmentation des coûts de transactions, la division inadéquate du travail, la faiblesse dans la coordination de l'aide, la faible capacité d'absorption.

" Pour ce faire, il s'est avéré capital de concevoir une politique nationale de l'aide (PNA) comme document de référence pour renforcer le leadership du gouvernement dans la gestion, la coordination et le pilotage stratégique et opération de l'aide en vue d'améliorer son efficacité (...)", a déclaré M. Muyaya.

### Entrepreneuriat féminin

Patrick Muyaya, a affirmé que le Président de la République, Félix



Patrick Muyaya Katembwe, porte-parole du gouvernement et ministre de la Communication et des médias. Photo Droits Tiers

Tshisekedi a invité tous les membres du gouvernement à consolider la cohésion nationale et garantir la prospérité partagée à cause de la préoccupation liée à la levée exponentielle du nombre de jeunes aussi bien di-

plômés que sans qualifications sur le marché du travail.

" Le président de la République a rappelé qu'il s'observe à travers le pays l'émergence d'un entrepreneuriat féminin formel au côté des activités informelles bien établies, diversifiées dans

les secteurs tels que la restauration, les nouvelles technologies, l'aviation, la communication, le commerce en gros et détails, l'habillement, le service de nettoyage, etc. ces entreprises découlant de l'initiative des femmes

sont sources d'emploi, notamment pour des jeunes avec ou sans qualifications, accompagner ou mieux encore favoriser leur essor contribuera à la création de milliers d'emplois", a fait savoir le ministre Muyaya.

A cet effet, le ministre d'Etat du Budget, le ministre de l'Entrepreneuriat et petites et moyennes entreprises ainsi que le ministre des Finances ont été chargés d'honorer les engagements de l'Etat tels que prévus pour l'exercice budgétaire 2022, et de travailler dans la perspective des travaux des prévisions budgétaires pour l'année 2023 à une augmentation sensible des crédits alloués au soutien à l'entrepreneuriat féminin.

" Le président de la République a aussi invité les structures nationales d'accompagnement d'appui à l'entrepreneuriat féminin à travailler en étroite collaboration avec les ministères concernés pour identifier et mettre en œuvre tous les stimulants publics nécessaires à son essor", a-t-il poursuivi.

R.O. / LRP



*Republique Démocratique du Congo*  
**MINISTRE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET ELECTRICITE**  
**CELLULE D'EXECUTION DES PROJETS-EAU (CEP-O)**



### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

**N°03/ZR-CEP-263813-CS-QCBS/2022**

**PROJET DE DEVELOPPEMENT MULTISECTORIEL ET DE RESILIENCE URBAINE DE KINSHASA (PDMRUK - KIN ELENDA)**

**Don IDA N° D7940-ZR & Crédit IDA N° 6858-ZR**

**Recrutement d'un Consultant (firme) chargé du contrôle et de la surveillance des travaux de construction des réservoirs de stockage et stations de pompage à DJELO BINZA et à KISENSO et fourniture et pose des conduites d'adduction et de vidange ainsi que d'une ligne électrique pour l'alimentation de la nouvelle station de pompage et du réservoir de KISENSO**

- La Gouvernement de la République Démocratique du Congo a obtenu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet de Développement Multisectoriel et Résilience Urbaine de Kinshasa (PDMRUK - KIN ELENDA) et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement (Don IDA NO D7940-ZR & Crédit IDA NO 6858-ZR) pour effectuer des paiements au titre du Marché de services de consultant (firme) chargé du contrôle et de la surveillance des travaux de construction des réservoirs de stockage et stations de pompage à DJELO BINZA et à KISENSO et fourniture et pose des conduites d'adduction et de vidange ainsi que d'une ligne électrique pour l'alimentation de la nouvelle station de pompage et du réservoir de KISENSO.
- Au titre des services, objet de ce marché, le consultant devra réaliser les prestations suivantes :
  - Mission 1 - Approbation des documents de conception et d'exécution
  - Mission 2 - Suivi et contrôle des Travaux
  - Mission 3 - Assistance aux opérations de réception et de mise en service
  - Mission 4 - Coordination et suivi des plannings
  - Mission 5 - Assistance à la mise en œuvre du Plan de Gestion Environnementale et Sociale du chantier (PGES-E) et du Plan d'Hygiène et sécurité du chantier (PHS)
- La Cellule d'Exécution des Projets-Eau (CEP-O) invite les Consultants (Firmes) admissibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les prestations énoncées ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations (brochures, dépliants, fiches, attestations et autres supports, etc.) permettant d'évaluer leurs capacités, expériences, champs d'expertise et missions accomplies.
 

**Les critères d'évaluation sont les suivants :**

  - Présenter au moins dix (10) références, dans les 10 dernières années, dans le contrôle et la surveillance des travaux de tous genres et ;
  - Présenter au moins deux (02) références spécifiques et confirmées par des attestations de bonne fin de prestations, dans les 10 dernières années, dans le contrôle et la surveillance des travaux d'alimentation en eau potable dans ses différents volets, à savoir : réhabilitation et construction des réservoirs de stockage (réservoir semi enterré de capacité d'au moins 5 000 m<sup>3</sup> et château d'eau d'au moins 500 m<sup>3</sup>, réhabilitation et construction des stations de pompage d'eau de capacité d'au moins 550 m<sup>3</sup>/h, pose des conduites en fonte ductile d'un diamètre supérieur ou égal à 500 mm, suivi et surveillance environnemental et social des chantiers, construction des lignes électriques, etc..

Les références en Afrique subsaharienne constituent un atout.
- Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du " Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)", édition de novembre 2020 relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
- Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement seront conjointement et solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'il est sélectionné.
- Un Candidat sera sélectionné selon la méthode de Sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC) telle que décrite dans le Règlement susmentionné.
- Les Candidats intéressés peuvent obtenir les Termes de référence et informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous, du lundi au vendredi, de 10 heures à 16 heures locales.
- Les Candidats intéressés doivent soumettre leurs dossiers de manifestation d'intérêt écrits en langue française à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier ou par courrier électronique au plus tard le **vendredi 22 juillet 2022** et y porter clairement la mention : " AMI N°03/ZR-CEP-263813-CS-QCBS/2022 - Recrutement d'un Consultant (firme) chargé du contrôle et de la surveillance des travaux de construction des réservoirs de stockage et stations de pompage à DJELO BINZA et à KISENSO et fourniture et pose des conduites d'adduction et de vidange ainsi que d'une ligne électrique pour l'alimentation de la nouvelle station de pompage et du réservoir de KISENSO "

**Cellule d'Exécution des Projets-Eau (CEP-O)**  
**C/° Centre de Formation de la RÉGIDESO,**  
**22007, Route de Matadi, BINZA - Ozone, Kinshasa /NGALIEMA**  
**Tél. : (+243) 978 254 141 - 823 636 173**  
**E-mail : cepo@cepordc.com**

Fait à Kinshasa, le 1<sup>er</sup> juillet 2022

**Philippe LUMEKA DITALUA**  
 Coordinateur




**Acquittement de Kamerhe et consorts : où sont passés les millions de dollars détournés ?**

## IGF et justice congolaise : entre doute et crédibilité

L'épineux dossier relatif au procès dit des 100 jours ayant défrayé la chronique à une récente période, ne

ans des travaux forcés ainsi que ses co-accusés Sammih Jammal, Jeannot Muhima... Pendant ce temps, Vital

Une autre opinion pense que le Président Félix Tshisekedi devait absolument s'amender, en réhabilitant son ancien allié de Genève, qui a grandement œuvré à ses côtés, jusqu'à son accession à la magistrature suprême. " Le fait de recourir à Vital Kamerhe, pourra changer plusieurs données sur la guerre imposée à la RDC par le Rwanda voisin, pour la simple raison que, " VK " disposerait des entrées faciles.

Dans l'entre temps, l'organisation matérielle de ce procès a valu plus de

*simplement acquitté. Quel recul pour la justice congolaise "*, s'est demandé notre interlocuteur, vivement déçu par ce qu'il qualifie de raté judiciaire et de gâchis financier ; pendant que le gouvernement de la République a énormément besoin d'argent pour parachever son vaste programme d'actions.

### Fausses enquêtes de l'IGF ?

Tout est parti des enquêtes menées par l'Inspection générale de Finance (IGF), sur la gestion des fonds pu-



cesse de soulever des polémiques quant à son issu que d'aucuns qualifient de rocambolesque. Tous les présumés coupables, mieux détourneurs des fonds destinés à la construction des sauts-de-mouton et aux logements des militaires au camp Tshatshi, ont été fraîchement relaxé de manière que l'on connaît, faute des preuves sur l'accusation portée contre eux.

Pourtant, le juge Yanyi, pour ne pas le citer, a même laissé sa peau, pour avoir voulu juger des " intouchables ". Mais qu'à cela ne tienne, le procès avait poursuivi son bonhomme de chemin jusqu'à la condamnation des personnes soupçonnées d'avoir trempé dans la magouille de millions de dollars américains débloqués pour

Kamerhe l'un des principaux accusés, se trouvait en soins de santé en Europe. Curieusement, c'est après la décision de la Cour de cassation que sa santé s'est vite améliorée. Preuve qu'il est revenu rapidement à Kinshasa pour venir savourer la décision prouvant son innocence. Et à travers lui, tous les condamnés ont été libérés, faute des preuves.

### Un feuilleton politique ?

C'est la question que plusieurs analystes se posent, au regard de la rapidité qui a caractérisé la reprise du procès sur décision de la Cour de cassation ainsi que le prononcé sur l'acquittement de Vital Kamerhe et consorts. Une certaine opinion avance comme raison, les échéances élec-



400.000 USD à la République, mais à la fin, " tous ceux qui avaient été condamnés se font libérer ", avait déclaré dernièrement à la presse, Prince Epenge, un des communicateurs de la plateforme de l'opposition Lamuka.

Dans un passé récent, l'économiste Noël Tshiani déclarait : " *Si Vital Kamerhe sort de prison sans avoir purgé sa peine conformément à la loi, alors la RDC est mal partie sous la présidence de Félix Tshisekedi. L'Etat de droit, la lutte contre la corruption et les détournements des fonds publics deviennent des slogans creux et sans signification* ".

Plusieurs autres économistes regrettent le fait que la bagatelle somme de 57 millions de dollars américains se soient volatilisés sans avoir servi à la résolution de quelques problèmes cruciaux du pays. Là où le bât blesse, c'est lorsque cet argent a pris une destination inconnue ; alors que les traces de perception dans les banques par des individus bien identifiés, sont bel et bien là.

Un économiste, chef des travaux de son état dans une institution universitaire de la place, interrogé à ce sujet, a rappelé que lors du premier procès en mai 2020, il a été soutenu qu'un montant global de 57,6 millions de dollars américains aurait été remis de manière irrégulière à M. Sammih Jamal, Directeur de la Société Samibo sprl, pour la construction de 4500 maisons préfabriquées (...). Ce montant a été payé avant même la signature de l'avenant devant donner lieu à ce paiement.

Les avocats de la RDC avaient même dénoncé l'attribution d'un marché de gré à gré, qui est contraire à la loi relative à l'attribution des marchés publics en RDC, mais la défense de Vital Kamerhe avait rejeté cet argument en évoquant les prescrits des textes légaux et réglementaires en matière de passation de marché de la catégorie urgence. " *Aujourd'hui, tout ce monde a été acquitté purement et*

blics, après l'avènement de Félix Tshisekedi au pouvoir. Vital Kamerhe, alors directeur de cabinet du Chef de l'Etat, était auditionné par le Procureur général près la Cour d'appel de Matete en avril 2020, avant d'être placé sous mandat d'arrêt provisoire au CPRK (Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa, ex-prison centrale de Makala).

Puis débuta un long procès et sérieux procès suivi à travers le monde entier, lequel fut considéré comme un véritable test de la fin de l'impunité en RDC, sous Félix Tshisekedi. Mais hélas, faute des aléas politiques, les efforts pour placer la RDC sur la liste des pays africains où règne une véritable justice se sont affaiblis, pour la simple raison que VK et ses co-accusés ont été tous acquittés faute de preuve. Dans l'entre temps, les 57,6 millions de dollars américains se sont envolés avec un ange descend du ciel et que personne n'a pu apercevoir. Un mystère qui restera gravé dans les annales de l'histoire de la RDC, où une bagatelle somme d'argent a disparu, mieux pris une destination inconnue, mais il n'y a pas eu de voleur.

Dans l'entre temps, le sérieux de l'IGF vient d'être entamé ; tandis que ses enquêtes menées dans le cadre de la gestion des fonds liés à la fabrication des maisons préfabriquées et à la construction des sauts-de-mouton, risquent d'être remis en cause, pour la simple raison que VK et ses co-accusés ont été tous relaxés par la justice, faute des preuves. Une véritable honte pour cette structure de contrôle du gouvernement, mieux le gendarme économique qui a brillé par des excès de zèle et des fausses accusations concernant le fameux dossier dit des 100 jours.

Par contre, au cas où les conclusions des enquêtes de l'IGF en rapport avec cette affaire s'avéraient vraies, que dire alors de la crédibilité et du sérieux de la justice congolaise ? La question reste posée.

José Wakadiila



la réalisation du programme de 100 jours de prestation du président de la République Félix-Antoine Tshisekedi à la tête du pays.

Malheureusement et contre toute attente, la décision de la Cour de cassation est tombée comme un couperet lundi 11 avril 2022, pour annuler celle de la Cour d'Appel ayant condamné le président national de l'UNC (Union pour la nation congolaise) à 13

torales futures, où le Chef de l'Etat Félix-Antoine Tshisekedi a grandement besoin d'une tête d'affiche pour sa propagande dans l'Est du pays. D'où le regard tourné vers " VK ", avec lequel il a eu d'ailleurs un tête-à-tête de plus de deux heures dernièrement, qualifié de la rencontre de réconciliation entre ces deux anciens partenaires du regroupement CACH (Cap pour le changement).

## L'INPP célèbre ses 58 ans d'existence sous le renforcement des compétences techniques et professionnelles de la population

Par Génie Mulobo

auront les compétences nécessaires avec ses 43 centres opérationnels,

A l'occasion du 58<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'Institut National de Préparation Professionnelle, INPP, la Direction Générale de cette institution a organisé une journée "Portes ouvertes" mercredi 29 juin 2022, à la direction provinciale située sur la 11<sup>ème</sup> Rue Limète dans la même commune.

C'est le Directeur de Cabinet, représentant Madame la ministre de l'Emploi, Travail et Prévoyance Sociale qui a procédé au lancement de cette journée "portes ouvertes". Il a encouragé la collaboration entre le Conseil d'Administration de l'INPP et sa Direction Générale pour la bonne marche de l'institution.

Le Président du Conseil d'Administration, Léonard Mota, des partenaires techniques et financiers, les agents et cadres de l'INPP et différents invités ont pris part à cette cérémonie.

Dans son mot de circonstance, le Directeur Général de l'INPP, Patrick Kayembe N'Sumpi a souligné que le renforcement des compétences techniques et professionnelles se trouve aujourd'hui au cœur du débat en matière de développement du capital humain. "Face à cela, l'INPP s'est engagé à répondre aux besoins de la qualification de la population en déployant des programmes visant d'une part, à former des personnes qui



pour réussir leur intégration sur le marché du travail, exercer leur profession, évoluer dans leur exercice professionnel, et d'autre part, à répondre aux besoins d'une main d'œuvre qualifiée pour le secteur public et privé", a-t-il fait savoir.

Il a en outre indiqué que c'est dans ce cadre que l'INPP continue à se déployer et à mettre en place une offre de formation adéquate tant quantitative que qualitative. "Cette volonté des instances dirigeantes de l'INPP s'inscrit en droite ligne dans la vision du Chef de l'Etat et dans les orientations stratégiques du gouvernement de la RDC en matière de développement du capital humain et positionne l'INPP,

comme acteur majeur dans la réalisation du Plan Stratégique de Développement (2019-2023) et dans le Programme de développement des 145 territoires dont l'objectif consiste à réduire les inégalités spatiales, redynamiser les économies locales et transformer les conditions et le cadre de vie des populations congolaises", a-t-il déclaré.

Parlant des cotisations patronales, Patrick Kayembe N'Sumpi a rappelé à l'Etat propriétaire l'ultime nécessité d'entrevoir la possibilité de rendre effective la subvention de 50% au budget de l'INPP, pour permettre à cette institution de bien remplir sa mission. Celle de perfectionner, promouvoir, for-

mer ou adapter le personnel déjà dans l'emploi ; former rapidement le personnel adulte nouveau ; réaliser l'apprentissage dans l'emploi ; préparer ou adapter professionnellement les bénéficiaires des actions du système d'éducation générale et d'enseignement technique ou professionnelle scolaire...

### Breve historique de l'INPP

Créé le 29 Juin 1964 à travers l'Ordonnance-loi n°206, et grâce à l'un de ses formateurs à savoir, M. Ngessi Nti Kubula, l'INPP a misé sur la formation continue. Cette institution a connu des dirigeants de son organe de gestion quotidienne tels : MM. Kisolekele Lukelo, premier DG de l'INPP ; Ayurambi Zingbo ; Ikamba Wut'lyela ; Ngimbi Nlengani ; Bile Mpieluasa ; Mumbeya Kadiata ; Tshikuya Kayembe et l'actuel Directeur Général, Patrick Kayembe N'Sumpi.

Prenant la parole à son tour, la représentante de la FEC, madame Patricia a déclaré que la formation professionnelle est une réponse à l'exigence de la compétition économique. Cette formation est indispensable pour lutter contre la pauvreté et contribue au développement de la nation.

Une visite guidée conduite par le DG de l'INPP dans différents ateliers a mis un terme cette activité.

## Le président de la République a remis 30 des 190 villas destinées aux officiers supérieurs et généraux des FARDC

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a déployé une intense activité à caractère socio-économique, le samedi 2 juillet. Première activité, le chef de l'Etat a procédé à la remise symbolique des 30 premières villas sur 190 destinées aux officiers supérieurs et

2022 que le gouvernement, à travers le ministère de la Défense nationale, a relancé le projet avec le Congo International Investment Group (CIIG). En l'espace de 6 mois, CIIG a réussi à rendre viables une trentaine de villas sur les 190 attendues.

"Ces résultats ne constituent que les



Des villas destinées aux officiers supérieurs et généraux des FARDC. Photo PRESIDENCE

généraux des Forces armées de la RDC (FARDC) à la Cité Pool Malebo, située dans la commune de la N'sele. C'était en présence de plusieurs ministres et de quelques officiers militaires. Cette action s'inscrit dans le cadre des avantages sociaux octroyés aux officiers supérieurs des FARDC moyennant une contribution à hauteur de 35% du coût de la villa de leur part. Il sied de rappeler que c'est en janvier

prémises du projet, lequel va s'étendre sur les cinq prochaines années", a précisé le ministre de la Défense nationale.

"Au-delà de la sphère des officiers généraux et supérieurs, le projet couvrira également les besoins en logement de tous les officiers et sous-officiers de carrière", a ajouté Gilbert Kabanda.

### Inauguration de la piste d'atterrissage rénovée de l'aéroport de Ndolo

Toujours le même samedi 2 juillet, le président de la République, Félix Tshisekedi a inauguré la piste d'atterrissage rénovée de l'aérodrome de Ndolo, et ce après six mois des travaux de renouvellement de l'asphalte par l'entreprise Malta Forest.

Longue de 2.300 mètres à sa construction, la piste d'atterrissage de l'aérodrome de Ndolo, qui s'étale de la commune de Barumbu jusqu'à celle de Kinshasa en traversant l'avenue

À ce jour, cette piste présente un état neuf sans crevasse ni nid de poule tel que le réclamaient les opérateurs d'aviation. Au même moment, les travaux de réhabilitation de la tour de contrôle sont aussi achevés et les équipements renouvelés.

Si l'aérodrome a été créé en 1924, la piste fut asphaltée en 1942. Et depuis, les avions atterrirent ainsi sur un vieil asphalte souvent critiqué par les opérateurs du secteur et les voyageurs, craignant tout risque d'accident.

Les Kininois se souviennent de l'accident survenu le 8 janvier 1996 au cours



Piste rénovée à l'aérodrome de Ndolo, Kinshasa, le 02 juillet 2022. Radio Okapi/Ph. Billy Ivan Lutumba

Luambo (ex-Bokasa), n'en dispose plus que 1600 sur 30 mètres de large. Des constructions anarchiques et spoliation ayant englouti 700 mètres qui servaient voie occasionnelle roulable (VOR), dans la commune de Kinshasa.

duquel un avion-cargo avait terminé à effectuer son taxi sur la partie (VOR) de la piste de Ndolo où s'était établi le marché Type K. Le bilan fut de plus de 250 morts, étêtées par l'hélice de l'avion.

DMK

## Littérature: "Ma vie sur terre", l'ouvrage de Bonaventure Chelo Lotshima dans les rayons des librairies

Intitulé "Ma vie sur terre", l'ouvrage de Bonaventure Chelo Lotshima vient de paraître aux Éditions Butrad à Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo.

Écrit dans un style, précis et non recherché, cet ouvrage est ni plus ni moins, une émouvante autobiographie intellectuelle.

L'auteur, Professeur ordinaire des universités, journaliste freelance, Analyse politique, chercheur, dit avoir élaborer cette œuvre littéraire pour que tout le monde tire de bons exemples de sa vie. Et naturellement élague et se débarrasse de mauvais.

"Si j'ai écrit cet ouvrage, c'est pour que mes enfants et leurs mères, mes petits-enfants, mes frères et sœurs, mes étudiants, mes disciples, mes collègues, mes amis et connaissances tirent de bons exemples de ma vie. Ce qui paraît comme mauvais qu'ils puissent les élaguer et s'en débarrasser" a-t-il signifié en clôturant la rédaction de son autobiographie intellectuelle.

L'auteur, un grand littéraire depuis l'école secondaire, ouvre son livre sur un prologue dans lequel il a fait l'apologie du bien sous le titre "Vanitas Vanitatum, Omnia Vanitas" (Vanité des vanités. Tout est vanité)

Chelo Lotshima pense - d'ailleurs avec raison -, qu'en dépit du fait que l'être suprême qui est à l'Omnipotent et l'Omniscient, a doté l'homme d'un corps, d'une intelligence et d'esprit pour qu'il tende à sa perfection, celui-

ci (l'humain) est resté faible dans son corps. Une situation qui l'a entraîné à des fautes, des erreurs et des pêches depuis les Origines de l'humanité.

Volume impressionnant de 382

lieu des siens.

Dans d'autres chapitres de son ouvrage, l'auteur rapporte au sujet de ses études secondaires au petit sé-



Le Professeur ordinaire Bonaventure Chelo Lotshima. Photo Droits Tiers

pages y compris des photos, 'Autobiographie intellectuelle' à travers ses 29 chapitres parle de la naissance de son auteur à Drodro (Actuelle Province de l'Ituri), de l'origine de son prénom, de la signification de son post-nom.

Le professeur Chelo fait état de sa vie d'enfance passée notamment dans les camps de Bambili, dans celui de Lodjo. De sa vie scolaire à l'internat à Mongwalu. Il décrit aussi sa composition familiale et évoque des moments de joie et de frustration au mi-

naire de Fataki et Universitaires à l'université Nationale du Congo, Campus de Lubumbashi d'où il est sorti avec une Licence en Lettres, Langues africaine.

Bonaventure Chelo Lotshima fait également le récit de sa vie professionnelle. Notamment comme préfet de l'école secondaire et de sa carrière enseignante comme Assistant, chef des Travaux et Professeur ordinaire des universités.

Il décrit de quelle manière il a em-

brassé la carrière politique et aussi de sa participation à la Conférence Nationale Souveraine (1991 - 1992)

Bonaventure Chelo explique aussi de quelle manière il était entré au gouvernement Matata Ponyo comme ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire et de la Recherche scientifique ainsi que ses réalisations pendant le petit moment où il a été aux affaires. Mais aussi il donne quelques détails croustillants de ses déboires et comment il en était sorti de façon humiliante par la seule volonté de sa hiérarchie directe au gouvernement.

A travers ses écrits, il éclaire l'opinion non sans détachement sur les causes réelles de son départ fracassant dudit gouvernement. Une façon certes pour ce ministre honoraire de l'ESU de mettre une fois pour toutes les supputations de toutes sortes, lesquelles, à l'époque, avaient entraîné son départ.

Somme toute, ayant le sens de détail, un trait qu'il tire certainement de sa carrière de journaliste, Bonaventure Chelo Lotshima était amené à écrire en ayant l'esprit tranquille son autobiographie dite intellectuelle à la manière d'un journal intime alors que certains des faits y relatés frappent par leur caractère quelque peu crû.

Sous peu, l'autobiographie intellectuelle de Bonaventure Chelo Lotshima, qui a été préfacé par le M. Crispin Maalu Bangui, professeur Émérite de l'Université de Kinshasa, sera portée aux fronts baptismaux.

Philippe Dephill Lipo

Du 18 au 20 juillet prochain

## AGES ouvre les portes de deux premières classes de Business School à Kinshasa

Le centre d'apprentissage AG Educational Services (AGES) annonce l'ouverture des deux premières classes de Business School en République Démocratique du Congo, du 18 au 20 juillet prochain au fleuve Congo Hôtel situé dans la municipalité de la Gombe dans la ville de Kinshasa.

Selon les sources proches de la direction générale de cette structure, il s'agit d'un modèle d'éducation qui se concentrera sur l'investissement dans l'homme congolais pour faire de lui, une source économique compétitif d'Afrique et du monde.

Le PDG de AGES, M. Antony Wahome, a décrit cette formation comme une houe pour transformer "des vies". Dans la capitale congolaise, ces sessions de formation auront deux thématiques générales ayant pour but de reconstruire le savoir économique des entrepreneurs congolais. Les deux modules qui seront décortiqués pendant 3 jours, il s'agit de l'autonomisation de la femme et de la politique publique pour l'administrateur. Cette formation est destinée aux personnalités et organisations publiques et privées ainsi que les jeunes entrepreneurs.

Le premier qui va se pencher sur "l'autonomisation de la femme" vise à

aider les femmes à atteindre l'efficacité, faire des choses significatives de manière plus correctes et à exploiter leurs compétences en leadership. Lors de ce module, les participants acquerront des compétences qui peuvent être immédiatement appliquées pour améliorer les performances individuelles et commerciales. Le premier module sera dispensé par Mme Rita Okuthe, une femme dirigeante d'entreprise senior qui siège au Conseil d'Administration et actuelle PCA de Kenyan Pipeline Compagny. Cette première session de cours permettra également à AGES de faire les compétences et faiblesses des participants.

"Politique publique pour administrateur", deuxième programme conçu pour permettre aux cadres intermédiaires et supérieurs des secteurs public, privé et social de participer efficacement à l'élaboration des politiques et à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des programmes qui produisent des résultats. L'important ici, est de rendre les participants plus compétitifs sur le plan international à travers cette mise à jour de dispensation des leçons.

A ce stade, les domaines d'interventions seront axés sur l'analyse des politiques publiques, suivi et évaluat-

tion ; plaidoyer, lobbying, compétence en négociation et lutte contre la corruption.

Le troisième programme basé sur "Le Directeur Effectif", qui se tiendra à Johannesburg en Afrique du Sud au prochain mois d'août, sera un forum rafraichissant, animé et interactif destiné aux membres du conseil d'administration et aux administrateurs actuels et futurs.

Ce programme sera animé par une équipe des professeurs locaux et internationaux de grande renommée. Ce module combinera des recherches avec une expérience pratique pour couvrir le travail du conseil et la contribution de chaque administrateur, les rôles et les compétences qu'ils doivent mettre en jeu, ainsi que les styles et les nuances de comportement au sein des conseils.

La gestion de ce module sera tenue par le Dr. Fred Ogola, professeur et consultant en stratégie, prise des décisions et en gestion du changement. Le travail d'équipe et relation au sein des conseil d'administration, la surveillance financière font partie des domaines d'intervention de ce responsable académique.

A Johannesburg où AGES a un grand réseau, la dispensation des cours permettra également aux participants

de partager leurs plus belles expériences avec tant de personnalités sud-africaines et des autres pays du continent.

**Futuro Groupe est pour le changement !!!**

Directrice générale de Futuro Group et partenaire clé de AGES Business School en RDC, Mme Gisèle Busima a lancé un appel à une prise de conscience pour cette opportunité qui s'offre en faveur de l'élite congolaise afin d'adopter un canevas de changement de mentalité dans le secteur économique. Business school, cadre avec la vision de la directrice générale de Futuro Groupe.

Gisèle Busima est une femme entrepreneure engagée et déterminée à soutenir le développement des communautés actives de la RDC dans le secteur privé source de création d'emploi et de richesse.

Il sied de noter que le programme de Business School a pour objectif principal de transmettre des connaissances et de renforcer des compétences et des capacités transférables dans le secteur public et privé. Ces sessions de formation vont stimuler le sens de l'engagement et renforcer le lien de confiance entre le gouvernement congolais et son peuple.

Grâce Ngyke K.

**Atelier de validation de la politique agricole durable de la RDC**

**Aristide Ongone insiste sur l'élaboration des textes réglementaires et des mesures d'application**

Par José Wakadila

La FAO a organisé en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, un atelier de validation de la politique

et diffusé pour la première fois en RDC, l'outil EX-ANTE CARBON, qui permet d'estimer les émissions de Carbone avant la mise en œuvre des

ments Majeurs de Déforestation (EMD).

A l'en croire, ce résultat a été également atteint, avec cinq postes sentinelles pilotes qui sont actuellement fonctionnels et logés dans les Inspections Territoriales de l'Agriculture respectivement à Bumba, Bomongo, Budjala, Inongo et Masi-Manimba. Le défi dit-il, reste la pérennisation des activités et la transmission régulière des rapports sur les EMD.

Il a rappelé que dans le cadre de la Lettre d'Intention du second partenariat RDC-CAFI pour la période 2021-2031, la RDC a pris des engagements politiques forts, en lien avec une agriculture REDD+ compatible à savoir : orienter le développement agricole en priorité dans les zones de savane y compris la facilitation de la sécurisation foncière et l'accès à l'énergie et 8 millions d'hectares de terres et forêts restaurées (Défi Bonn, AFR100) à l'horizon 2030.

**Cap important**

Pour Aristide Ongone, la RDC vient de franchir un cap important avec l'élaboration de la politique agricole nationale durable, car elle dispose désormais d'un instrument qui va guider ses choix, en vue d'un développement durable du secteur agricole et rural. " Néanmoins, il convient de ne pas baisser les bras pour autant. Le Ministère de l'Agriculture doit d'ores et déjà planifier les étapes futures, en vue de l'opérationnalisation effective de cette politique. Il s'agit essentiellement de l'élaboration des textes réglementaires et des mesures d'application, mais aussi de la programmation et de la budgétisation des actions, sans oublier l'épineuse question de la mobilisation des ressources tant humaines que financières ", a-t-il recommandé, avant de réitérer l'engagement de la FAO aux côtés du gouvernement de la RDC, pour l'accompagner dans cet exercice noble d'éradiquer une bonne fois pour toute, la pauvreté et la faim en RDC.

De son côté, M. Félicien Mulenda, Coordonnateur du Secrétariat exécutif du FONAREDD, a rappelé le programme de la GDA approuvé par le COPIL du FONAREDD du 22 février 2018 pour une durée de 36 mois, avec un budget de 3 millions USD, est mis en œuvre par la FAO, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture. A ce jour dit-il, le FONAREDD a déjà transféré 2,3 millions USD au Programme ; tandis que le reste sera disponible dès que le programme aura présenté le plan de travail détaillé.

Pour sa part, le Secrétaire général à l'Agriculture, Kalala Mbayo qui procédait à l'ouverture des travaux au nom du ministre empêché, a indiqué que la formulation de la politique nationale de l'agriculture durable, est inscrite dans le cadre des réformes sectorielles lancées par le gouvernement de la république à travers le FONAREDD et dont les objectifs se fondent sur la vision à long terme de la croissance verte prônée par le président de la République Félix-Antoine Tshisekedi.

Cette vision poursuit-il, vise non seulement la préservation de la forêt, mais lutte également contre les changements climatiques et le développement économique. Il est solide, rapide et durable. " Pour le secteur agricole, les défis majeurs consistent à promouvoir les investissements agricoles respectueux de la forêt et l'amélioration des moyens d'existence de la population rurale y compris les personnes vulnérables et marginalisées ", dit-il, ajoutant que l'agriculture itinérante sur brûlis ayant été identifiée comme le premier moteur de la déforestation en RDC, il était du devoir du gouvernement de la république à travers le ministre de l'Agriculture, d'apporter une réponse durable à cet effet. La politique nationale de l'agriculture durable de la RDC, constitue la réponse à ce défi, car à travers elle, le gouvernement entend relancer l'agriculture pour résoudre durablement et de manière efficace, les problèmes d'insécurité alimentaire et nutritionnelle qui affectent gravement la population congolaise.



Le Sg à l'Agriculture et le représentant de la FAO posent avec les ministres provinciaux de l'Agriculture venus de l'arrière-pays

agricole durable de la RDC. La cérémonie d'ouverture de cette activité qui se tient au chapiteau du Pullman hôtel du 1er au 2 juillet 2022, a été présidée par le Secrétaire général au ministère de l'Agriculture, en présence de tous les ministres provinciaux de l'Agriculture venus de l'intérieur du pays.

Dans son mot de circonstance, le représentant-résidant de la FAO, Aristide Ongone Obame, a fait savoir que c'est depuis trois ans que cet organisme du système des Nations Unies accompagne le ministère de l'Agriculture dans la formulation de la politique agricole durable, à travers le projet Gestion Durable de l'Agriculture (GDA), un accompagnement qui se fait grâce à l'appui financier de CAFI-FONAREDD.

Le projet GDA dit-il, a prévu sept (7) résultats, dont le premier et le plus important, est l'élaboration de la politique agricole durable, qui fait l'objet de cet atelier. Il est revenu sur le résultat 2 du projet, qui se rapporte aux textes réglementaires qui doivent accompagner la mise en œuvre de la politique agricole durable. Concernant ce résultat, Aristide Ongone fait savoir que le projet a appuyé la Cellule d'Elaboration des Mesures d'Application de la Loi Agricole (CEMALA) et à ce jour, 11 textes réglementaires jugés prioritaires sont à la disposition du ministère de l'Agriculture, notamment l'avant-projet de Décret portant organisation et fonctionnement du Conseil Consultatif National Agricole (CCNA).

Le grand défi à ce jour dit-il, demeure la mise en application de ces textes, et surtout l'élaboration de nouveaux textes qui pourront appuyer la mise en œuvre de la politique agricole durable dès que celle-ci aura été validée.

Parlant du résultat 3 du projet, le numéro un de la FAO dit qu'il vise à renforcer les capacités techniques des experts nationaux pour une mise en œuvre efficiente de la politique agricole durable. " Ici le projet a introduit

projets agricoles, de pêche et d'élevage ", rappelle-t-il, avant de souligner qu'à ce jour, près d'une centaine d'experts nationaux issus des ministères sectoriels (Agriculture, Pêche et Elevage, Environnement), de l'Agence Congolaise de l'Environnement, des universités, de la société civile, et même du FONAREDD (Fonds national REDD), ont été renforcés dans l'utilisation de cet outil, en dehors l'acquisition et la livraison de plusieurs équipements et matériels informatiques au profit du ministère de l'Agriculture.

Les résultats 4 et 5, qui concernent le référentiel technique de base pour la sédentarisation des agriculteurs et le cahier sur les besoins de recherches complémentaires sont encore en préparation et leur mise en œuvre va débuter incessamment. " Néanmoins, il y a lieu de signaler les passerelles qui ont déjà été tissées entre le projet et l'Institut National d'Etude et de Recherche Agronomiques (INERA) qui ont permis de réaliser les premières ébauches des notes conceptuelles autour de ces deux études ", renseigne le représentant de la FAO en RDC.

Parlant du résultat 6 du projet, qui vise à mettre en place une plateforme de diffusion des bonnes pratiques agricoles, Aristide Ongone affirme qu'il a été atteint à travers la relance du site internet du ministère de l'Agriculture. Ce qui fait que le projet GDA a doté la Direction Archive et Nouvelles Technologies de l'Information (DANTIC), de plusieurs équipements informatiques spécialisés, notamment d'un serveur ultra moderne, d'une connexion internet permanente, hormis les formations en faveur des experts da ladite direction. " Le grand défi à ce jour demeure la pérennisation du fonctionnement et de la mise à jour régulière de ce site internet, qui nécessite des moyens supplémentaires ", a-t-il fait voir, avant de parler du résultat 7 qui concerne la mise en place des postes sentinelles pour l'observation des Evène-

La Référence

Plus

L'Info qui libère

**Renforcement de la sécurité dans les sites miniers et lutte contre le trafic illicite de minerais au Nord et Sud-Kivu**

**Clôture de la formation de 245 agents des unités de police des mines à Bukavu et Goma**

Grâce au financement du gouvernement des Etats-Unis dans le cadre du Partenariat Privilégié pour la Paix, la Prospérité et la Protection de l'environnement avec le gouvernement

Goma, à la clôture de la formation de 122 agents de la police des mines destinés à la sécurisation des sites miniers et à la lutte contre le trafic illicite de minerais dans la province

de la deuxième phase du projet de Police des Mines au Nord-Kivu et Sud-Kivu, a indiqué un communiqué de presse de l'ambassade des Etats-Unis en RDC parvenu à la rédaction.

Au terme de cette deuxième phase, 493 policiers au total (248 à la phase 1 et 245 à la phase 2) auront bénéficié de ces sessions de renforcement des capacités afin d'assurer la gestion de la sécurité dans et autour des sites des miniers dans les deux provinces précitées, précise la même source.

Ce communiqué souligne que ces formations, d'une durée de trois mois, ont été axés sur la législation minière, le commerce et l'exploitation responsables des minerais, les infractions minières et le trafic illicite de minerais, le processus d'enquête pour les infractions minières, les principes de la police de proximité, la police administrative et judiciaire, les opérations de contrôle des foules, les droits de l'homme et la déontologie policière, la lutte contre le travail illicite des enfants, les violences sexuelles basées sur le genre. Les policiers ont également suivi un module de formation sur le protocole relatif à l'organisation et à la mission des escadrons de la police des mines en insistant sur le rôle

de la police dans la lutte contre le travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement en minière.

Durant son allocution lors de la cérémonie de clôture, le directeur de l'Ecole de police Jules Moke, réfectionnée et équipée à l'occasion de la formation, s'est réjoui de l'appui dont son établissement a bénéficié dans le cadre du projet : " *La réfection totale de l'école Jules Moke donne une bonne visibilité à cet établissement. L'Ecole est devenue propre et présentable. L'établissement vit maintenant. Même les autorités provinciales nous envient. En ce qui concerne la formation, je suis heureux de savoir que les policiers formés dans mon école ont acquis des connaissances sur le respect des droits de l'homme et l'encadrement des enfants dans les mines ainsi que la coopération avec d'autres services miniers* ", a relevé le colonel Temetu Elali-Jean,

Jalo Kiza Charles, un des policiers formés à l'école de Police Jules Moke, a déclaré être fier de faire partie de cette formation car, il avait réellement des lacunes sur les notions des mines et hydrocarbures. " *Grâce à cette formation, j'ai compris que les femmes enceintes et les enfants ne doivent pas travailler dans les sites miniers. Aujourd'hui, je sais aussi comment s'effectue la chaîne d'approvisionnement des minerais. Cela me permettra de mieux effectuer la traçabilité des minerais* ", a-t-il affirmé.

Mis à part la formation des policiers, quatre nouveaux commissariats dédiés aux escadrons des mines sont en cours de construction à Butembo, Lubero, Numbi et Katogota. Ces ouvrages seront équipés et mis à la disposition des unités nouvellement formées et déployées. L'on rappelle qu'en 2021, quatre bâtiments neufs avaient déjà été mis en service lors de la première phase du projet au Nord et au Sud Kivu.

A côté de ces infrastructures, des systèmes d'approvisionnement en eau seront mis en place pour faciliter accès à l'eau potable à la population locale et aux services de la Police des Mines. Ces effets multiplicateurs du projet contribuent également au rapprochement entre la population et la police, note le communiqué.

Par ailleurs, ce projet contribue à renforcer les mécanismes de gouvernance sécuritaire à travers la mise en place de trois nouveaux Conseils Locaux pour la Sécurité de Proximité (CLSP) qui sont des structures permettant de résoudre les problématiques sécuritaires de façon inclusive et participative tout en atténuant les tensions entre les communautés et les acteurs miniers et en travaillant sur la mise en place de plans locaux de sécurité élaborés et validés notamment dans les zones de Butembo, Lubero et Buhavu. La phase I ayant déjà permis d'installer des CLSP à Rubaya et Walikale au Nord-Kivu ainsi qu'à Misisi et Kamituga au Sud-Kivu, précise le communiqué de presse.



de la République Démocratique du Congo (RDC), à travers le Bureau de l'International Narcotics and Law Enforcement Affairs (INL) du Département d'Etat américain, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a procédé, le 29 juin 2022 à

du Nord-Kivu. Une cérémonie similaire a été organisée, le lundi 27 juin 2022 à Bukavu pour 123 autres policiers dans la province du Sud-Kivu. Au total, 245 policiers ont bénéficié de ces sessions de formation dans le cadre

**Ituri : plus de 200 déplacés du site de Godo 3 passent nuit à la belle étoile**

Plus de 200 déplacés du site de Gofu 3, dans le territoire de Djugu (Ituri) passent nuit à la belle étoile après l'incendie, samedi 2 juillet, de leurs cases.

Des sources sur place indiquent que 39 cases sont parties en fumée et six personnes ont été blessées à la suite de cet incident.

Et, ces personnes blessées ont été admises à une formation médicale de la place.

Le gestionnaire de ce site et la coordination nationale de l'Association des personnes vulnérables et déplacées de l'Est demandent au gouvernement d'accélérer le processus de

paix avec les groupes armés pour permettre à ces déplacés de retourner chez eux.

Selon l'un des témoins de ce drame, le feu ayant brûlé ces cases serait parti d'une hutte dont les propriétaires avaient oublié une marmite sur un foyer allumé.

" *C'était vers 21 heures locales, une maman préparait à manger. Le feu a pris sa hutte, comme c'était en paille... Nous demandons qu'on nous vienne en aide* ", a-t-il indiqué.

Pour sa part, le coordonnateur national de l'Association des personnes victimes des troubles et déplacées de l'Est en RDC, Innocent Lossigo qui a

visité le lieu de l'accident indique qu'à ce jour, au moins 40 ménages passent nuit à la belle étoile et d'autres sous les décombres.

Une situation, indique-t-il, qui expose les enfants et les femmes enceintes à des maladies : " *Il y a des enfants, des femmes enceintes qui passent nuit à l'extérieur. Que l'Etat congolais puisse restaurer son autorité dans la zone afin que ces déplacés puissent rentrer dans leur milieu d'origine* ".

Il s'agit du deuxième incendie dans ce site de vulnérables après celui du 4 janvier 2021 ayant causé mort d'homme.

RO/LRP

**Haut-Katanga : 16 morts dans un accident de route à Bungu-Bungu**

Un accident de circulation a fait 16 décès et des blessés non autrement identifiés, samedi 2 juillet, sur la route de Likasi, à hauteur du village Bungu-Bungu, dans le territoire de Kambove (Haut-Katanga).

Selon l'administrateur de cette entité territoriale, Jouback Mukabe, ce drame serait causé par l'excès de vitesse.

Les victimes sont les passagers d'un minibus qui partait de Likasi à destination de Lubumbashi, affirment la même source.

Jouback Mukabe rapporte qu'à 58 km du village Lwapi, le chauffeur a voulu dépasser un camion remorque

dans une courbure.

C'est ainsi qu'il s'est retrouvé en face d'un grand bus de transport en commun, lui aussi plein de passagers en direction de Likasi.

Les deux véhicules sont entrés en collision, causant cette perte en vies humaines.

Parmi ces victimes, il y a 2 petits enfants, 3 femmes et 11 hommes.

Tous étaient à bord du minibus qui est totalement déclassé.

Tous les corps ont été acheminés à la morgue de l'hôpital Daco à Likasi et les blessés admis aux soins.

Les membres de familles s'y rendent pour l'identification des corps.

L'administrateur du territoire de Kambove recommande les chauffeurs desservant cet axe routier de respecter le code de la route : " *La plupart des chauffeurs ne respectent pas le code de la route. Lorsque vous voyez devant il y a un véhicule il faut savoir est ce que je peux dépasser ou bien je peux attendre surtout dans les courbures. Il faut que les chauffeurs roulent avec précision. Il ne faut pas rouler avec précipitation sinon on risque de perdre beaucoup d'âmes de nos compatriotes* ".

RO/LRP

## Le pape François " regrette " l'annulation de sa visite en RDC et au Soudan du Sud

Ses problèmes au genou l'ont empêché de débiter samedi 2 juillet un voyage apostolique en République



Le pape François, lors d'une rencontre au Vatican, le 27 juin 2022. © AP - Alessandra Tarantino

n'a pas caché sa déception de ne pouvoir se rendre auprès d'eux : " *Le Seigneur sait combien mon regret est grand d'avoir été contraint de reporter cette visite tant désirée et attendue. Mais ne perdons pas confiance et espérons nous retrouver au plus vite, dès que cela sera possible.* "

Le Pape a rappelé aussi combien les deux pays qu'il devait visiter vivent des temps difficiles, évoquant en particulier les violences dans l'est de la République démocratique du Congo, qui causent des souffrances " *innombrables et dramatiques* ", ainsi que " *le cri de paix du peuple sud-soudanais, épuisé par la violence et la pauvreté et qui attend, a-t-il souligné des faits concrets du processus de réconciliation nationale* ".

Mais François ne s'est pas contenté d'un message de proximité et d'encouragement, il a également invité les deux populations à s'engager pour l'avenir : " *Vous avez tous une grande mission, à commencer par les responsables politiques : celle de tourner la page pour ouvrir de nouvelles voies de réconciliation et de pardon, de coexistence sereine, de développement.* " " *Les larmes que vous versez sur la terre et les prières que vous élevez vers le Ciel ne sont pas inutiles* ", a conclu le pape, qui célébrera ce dimanche une messe dans la basilique Saint-Pierre avec les membres de la communauté congolaise de Rome.

RFI/LRP

## Après la reconnaissance du bitcoin, la Centrafrique lance sa cryptomonnaie, le sango

La République centrafricaine lance officiellement dimanche 3 juillet le " projet sango " : c'est le nom de la cryptomonnaie voulue par le président Faustin Archange Touadéra, dans le sillage de l'adoption du bitcoin comme monnaie officielle fin avril. Le chef de l'État devrait prendre la parole sur la plateforme dédiée à cette nouvelle monnaie, qui serait adossée aux vastes ressources naturelles du pays.

" La cryptomonnaie est révolutionnaire, elle va démocratiser la démocratie " : c'est dans une vidéo de six minutes chantant à la fois ses louanges, celles de la Centrafrique et des cryptomonnaies, que Faustin-Archange Touadéra donne rendez-vous pour le lancement officiel du Sango.

Attendu en ligne dimanche soir sur la plateforme dédiée, le chef de l'État sera accompagné de quatre ministres et de quatre conférenciers présentés comme des spécialistes du blockchain, la technologie censée préserver la sécurité et le stockage des cryptomonnaies.

### Une " île de la crypto "

Avec l'argent des investisseurs, le " projet sango " transformerait l'île des Singes, située face à la capitale sur la rivière Oubangui, en " île de la crypto " : une zone franche sans taxes où palaces, casinos, grand stade et parc aquatique verraient le jour.

La valeur du sango serait garantie par les multiples ressources minières centrafricaines. Les partisans du projet affirment qu'il permettra de faire entrer des capitaux dans le pays, et d'investir massivement dans les infrastructures.

Mais ses détracteurs le jugent irréaliste, voir soupçonnent qu'il servirait à blanchir des fonds mal acquis en provenance des quatre coins du monde.

" *Mon rêve c'est de voir que le Centrafricain puisse bien vivre sur son sol, vraiment y rêver* ", poursuit le président sur la vidéo, avant une voix invitante, en anglais : " *Faites partie d'un moment de l'histoire, du rêve d'un président, la reconstruction de la République centrafricaine.* "

RFI/LRP

## Congo-Brazzaville : un candidat du parti au pouvoir exclu des législatives pour propos " tribalistes "

Le candidat Léonidas Motom qui l'antenne du Parti congolais du travail (PCT, au pouvoir) qui se pré-

Parfait Iloki a indiqué, dans une déclaration devant la presse, que le parti se désolidarisait du député sortant :



Des Congolais vérifient les listes électorales lors des élections à Brazzaville, ici le 21 mars 2021 (illustration). AP - Zed Lebon

sentait aux législatives du 10 juillet a été exclu de la course électorale à cause des propos jugés " tribalistes et rétrogrades " par sa propre formation politique. Il se présentait dans la deuxième circonscription de Ouesso, au nord du Congo-Brazzaville.

Dans une vidéo diffusée depuis le début de la semaine sur les réseaux sociaux, Léonidas Motom, candidat investi par le PCT, a présenté sa circonscription comme celle qui ne peut être gérée que par un membre du PCT et surtout un natif, lors d'un meeting de campagne.

Suite à ses propos, Guy-Georges Mbaka, ministre en charge de l'organisation des élections, a fait retirer sa candidature.

Peu avant, le porte-parole du PCT,

" *Le secrétariat permanent se dissocie totalement de ces comportements rétrogrades qui divisent le peuple congolais. C'est ainsi qu'il désapprouve les propos inacceptables tenus par le candidat Léonidas Motom investi dans la circonscription électorale de Ouesso 2. Lesquels propos se détachent totalement de la ligne politique du Parti congolais du travail* ", s'est exprimé Parfait Iloki.

Venu de la diaspora française, Léonidas Motom a été nommé ministre de la Culture en 2016. Poste qu'il n'occupera que pendant un an. Élu député à Ouesso 2, il était aussi jusque-là deuxième questeur de l'Assemblée nationale depuis 2017.

RFI/LRP

## Entre le Soudan et l'Éthiopie, un conflit de plusieurs décennies pour le triangle d'El-Fashaga

Les manifestations exigeant le retour d'un gouvernement civil au Soudan jeudi 30 juin et vendredi 1er juillet ont éclipsé la situation qui à la frontière entre le Soudan et l'Éthiopie, dans le triangle d'El-Fashaga. L'armée soudanaise a pourtant lancé une offensive d'envergure dans ce secteur mardi 28 juin, après la mort de sept soldats et d'un civil, tués selon elle par l'armée éthiopienne, ce qu'Addis Abéba dément. Mais ce conflit n'est pas récent : il s'enracine dans une longue histoire remontant au siècle dernier.

Le triangle d'El-Fashaga est un territoire agricole très fertile, arrosé par une abondante saison des pluies, ensermé entre le désert soudanais et les collines arides de l'Éthiopie. On y cultive sur 260 km2 du sésame, du sorgho, du tef. Mais Éthiopiens et Soudanais s'y battent aussi depuis longtemps, à coups de mortiers, de raids commandos et d'assauts d'infanterie.

Côté soudanais, on se prévaut de l'accord frontalier signé en 1902 entre

l'empereur éthiopien Menelik II et le colon britannique qui a attribué ce territoire au Soudan. Côté éthiopien, les forces de l'État voisin de l'Amhara - police régionale et milice paysanne - affirment y assurer la sécurité des agriculteurs qui cultivent cette zone, qui s'y sont installés après le retrait de l'armée soudanaise de la région en 1995.

Ces derniers temps, la question du triangle d'El-Fashaga est redevenue un enjeu politique dans les deux pays. Au Soudan, alors même que des milliers de manifestants exigeaient le retour des civils au pouvoir cette semaine, la télévision publique soudanaise affichait, au nom de l'union sacrée, le hastag " Nous sommes tous les forces armées " en rendant compte des opérations militaires.

Le gouvernement éthiopien, de son côté, ne lâche rien, refusant de se couper des élites amharas qui le soutiennent et qui l'ont aidé à faire la guerre dans le Tigré.

RFI/LRP

## Le ministre Serge Nkonde convoque les Etats généraux des Sports en août

Pour le président de la République Félix-Antoine Tshisekedi, il est plus que temps de redorer le blason

thérapie appropriée pour son émergence au niveau tant national que mondial.



Serge Nkonde, ministre des Sports et Loisirs. Photo MINISTERE

du secteur congolais des Sports. Animé par cette volonté, il a instruit le ministre des Sports et loisirs, Serge Nkonde, de convoquer les états généraux de ce secteur de la vie nationale. Ce dernier s'est exécuté et a présenté, en marge du Conseil des ministres du vendredi 1er juillet 2022, le rapport sur l'état d'avancement des travaux préparatoires de ces assises qui vont se tenir du 20 au 31 août 2022 à Mbuela Lodge à Kisantu.

Ces états généraux, a-t-il expliqué, permettront à notre pays de faire un diagnostic sans complaisance sur l'état du sport national et proposer une

Dans son rapport, le ministre Serge Nkonde a mentionné "une ébauche du programme ainsi que les thèmes qui seront débattus durant ces états généraux".

A Kisantu, les professionnels des sports auront donc rendez-vous pour réfléchir afin d'éviter à la RDC "les contre-performances sportives enregistrées ces derniers temps, notamment dans le domaine du football". Ces contre-performances, selon le ministre des Sports et Loisirs, doivent être prises de manière holistique afin de dégager les vrais problèmes et envisager les solutions idoines.

Opinion Info / LRP

## Léopards : Contacté pour remplacer Hector Cuper, Florent Ibenge rejette la main tendue de la FECOFA

Tant réclamé à la tête du staff technique des Léopards, Jean Florent

couru au refus du technicien congolais, notamment : le paiement en



Jean-Florent Ibenge Ikwange

Ibenge Ikwange ne fera finalement pas son come-back tant attendu au sein de la sélection nationale congolaise. Des sources proches de l'instance faitière du football congolais renseignent que, l'actuel entraîneur de la Renaissance Sportive de Berkane a refusé catégoriquement l'offre de la Fédération Congolaise de Football Associations.

Plusieurs sont les causes ayant con-

tard des salaires, la mauvaise organisation, etc... La même source souligne par ailleurs que, l'équipe nationale de la République Démocratique du Congo sera conduite lors des prochains matchs des éliminatoires de la CAN Côte d'Ivoire 2023 par un staff technique local sous la conduite de la direction technique nationale (DTN).

LRP

## Foot : le coach Papy Kimoto reconduit à la tête du staff technique de l'As Maniema Union

Arrivé pendant la phase aller du championnat national de la Linafoot, au sein de l'As Maniema

rien n'a été joué dans la phase retour. Il n'y a pas eu de grands matches. On doit continuer avec le même staff. Je



Union de Kindu après le limogeage de Daouda Lupembe, le coach Papy Kimoto vient d'être reconduit à la tête du staff technique de la formation après avoir épuisé la clause de 6 mois.

La nouvelle a été annoncée ce vendredi 1er juillet 2022 par Guy Kapia, coordonnateur de l'équipe de Kindu, lors d'une interview accordée à la presse locale.

"Les clauses étaient de 6 mois,

ne vois pas pourquoi on doit changer dans l'espace d'une saison trois entraîneurs. On ne va pas changer pour le plaisir de changer", a déclaré Guy Kapia.

Il sied de noter que cette nouvelle vient briser les lacunes et éclairer les lanternes qui planaient déjà parmi les fanatiques unionistes.

LRP

## Foot : le milieu de terrain, Maxi Mpia Nzengeli annonce son départ de l'As Maniema Union

Enrôlé dans la team vert noir des Kambelembe depuis 2019, le milieu offensif congolais, Maxi Mpia Nzengeli annonce son départ de l'As Maniema Union de Kindu.

Kindu, merci beaucoup au staff technique, surtout aux dirigeants pour la confiance. Depuis 2019 je suis là. Je suis content de faire partie de la famille Maniema Union", a-t-il annoncé.



Interrogé par la presse sportive de Kindu le 1er juillet, le meilleur joueur de la Linafoot 2020-2021 s'est exprimé pour la première fois à la presse. Ce dernier n'a en aucun doute déçu, sa meilleure performance a fait de lui une très bonne récompense la saison dernière.

Si pour cette saison ses cotes n'ont pas été brillantes tel qu'il le voulait, plusieurs raisons sont à la base, parmi lesquelles l'arrêt brusque du championnat.

"L'arrêt brusque du championnat a tout perturbé. Ne pas jouer la compétition Africaine vraiment ça me fait mal. Merci beaucoup à la ville de

Et de poursuivre : " Mes ambitions personnelles, je crois, on a eu le temps de parler avec les dirigeants, ça fait trois saisons que je suis là, j'ai fait mes preuves. Maintenant, il est temps que je parte. Si les dirigeants décident autrement, je serai là, mais s'ils acceptent, je vais partir. Mais en tout cas pour ma situation on est en contact avec les dirigeants, je crois ça va très bien se passer. Il n'est pas encore temps, depuis la saison passée il y a eu plusieurs clubs qui se sont intéressés à Maxi, mais je ne peux pas dévoiler le nom ici", a-t-il conclu.

LRP

## The deadly quest by Zimbabwe's poorest for a few grams of golden hope

By Kudzai Chimhangwa

The clinking sound of metal tools hacking against rocks along the dry riverbed shatters the serenity of

scale artisanal mining, such as collapsing pits and potential arrest by police, hordes of women and children are chasing alluvial gold that will get



*These are the dangerous pits along the dry riverbeds in Bhuka, Zimbabwe, where women and children try to find gold dust to sell to buy food. © RFI/Kudzai Chimhangwa*

the pristine Bhuka mountains of Masvingo, Zimbabwe. A small group of women and children dressed in shabby brown clothes busily dig in the rich soil, using the most rudimentary utensils to look for gold-bearing stones and nuggets.

One of the women, Thelma Murambiwa, furtively digs into the developing burrow - turning the soil over and keeping a sharp eye out for the glitter of gold.

A few droplets of sweat trickle down her weary forehead. She knows the pit can cave in any second. She deposits her three-year-old daughter on a mound of sand, where she can regularly cast an eye on the restless toddler and look out for approaching police officers.

A few metres away from Thelma's spot, a teenage boy also digs for gold using a small sharp pick, breathing in the dust that emerges.

Should any of these pits fail to yield any gold, the women and children pick up their tools and head for another virgin area of the riverbed to dig.

### Little opportunity

The thin line between sleeping hungry and going to prison does not matter to them anymore. The allure of gold and United States dollars drives them to keep digging for this precious metal.

Employment opportunities in Zimbabwe have hit an all-time low, as the economy continues to take knocks due to political snags.

The government of Zimbabwe attributes its hardships to western sanctions imposed as part of a regime change agenda, while the west has fingered human rights abuses and corruption as Harare's Achilles heel. The gold rush in Bhuka is part of a broader mining boom across many parts of the country, driven by high mineral prices, a rapidly shrinking industrial base, struggling crop prices and a poor agricultural season.

The hardest hit have been society's most vulnerable members, women and children. More women and children as young as 12 are working in illegal gold panning, along hazardous river banks, strewn with dangerous pits.

Notwithstanding the dangers of small-

them out of their misery.

Gold is one of Zimbabwe's top foreign currency earners. According to Fidelity Printers and Refiners (FPR), the country's sole government owned gold buying firm, gold output by both small scale and large-scale miners went up by 79 percent in May 2022, compared to the same period last year.

### Gifts on the mountain

The dry riverbed, which meanders across the mountain, bears the ugly marks of endless gold panning activities, posing huge physical risk to the unobservant eye.

The riverbed is an eyesore, as deep pits and dug-out rocks scar the mutilated environment. Some trees hang precariously while others cave in to the loosened soil, lying lifelessly, uprooted.

One child, named Alex to protect his identity, aged 14, told Africa Calling that ever since he began alluvial gold panning during the 2020 coronavirus lockdown, he has never looked back.

"We didn't have much to do so we just joined others who were already involved in gold panning. We just work in this field because we need to raise money for food and it's not necessarily that we are trying to get rich," said Alex.

Alex said that he and his older colleagues face very difficult times with the regular police raids as some of them have been arrested and locked up for a minimum of two years, without the option of a fine.

Section 3 subsection 1 of the Gold Trade Act prohibits dealing in or possession of gold without the required licence. This law also has a provision for a maximum of five years imprisonment for illegal gold possession.

"We can barely make money for survival because we spend a lot of our time fleeing police raids," he said.

"We can even spend two days away from the pits, things are just so tough. I'm taking care of my siblings through this way of life," he added.

### Earning a living illegally

Thelma, a resilient single mother-of-five, began gold panning last year and has managed to send her children to

school through this illegal activity.

"I saw that there isn't any other plan for me to get money," she said.

"The buyers usually pay 45 US dollars per gram of gold but I feel that with the high percentage or quality of alluvial gold, we are being ripped off. "At least if they could pay us 55 US dollars per gram that would be far better."

Alluvial gold fetches top prices on the black market as the quality of the gold is very high.

Most buyers pay 58 US dollars to 60 US dollars per gram for such gold. Asked if they could sell the gold through official channels to FPR, Thelma said that was out the question as they are working without a permit.

She points out that their level of desperation in order to survive leaves her and her family without room for price negotiations on the black market.

"The regular police raids as we work are a cat and mouse game," she added.

"We are ever ready to flee. Some of us get caught ... it's such a huge drawback. As we dig for this gold, we are very united, we take turns to look out for any new and suspicious faces as we work.

At times we share the proceeds from the mining. Our families can at least have a meal, it's better than nothing."

### Business aspirations

Thelma said that she hopes to pull herself out of illegal gold panning and aspires to one day raise capital to start a small business. She wants to buy bales of second-hand clothes from Mozambique for resale.

The economic situation in the country is not conducive to sustaining rural people's livelihoods, leaving them without any income generating projects which they can run, said Daniel Chitenje, the Masvingo regional representative of the Zimbabwe Miners Federation (ZMF).

The ZMF is a government initiative formed to effect sustainable growth and transformation of the artisanal and small-scale mining industry.

"This economic crisis has caused some parents to take their children to dig for alluvial gold in the riverbeds.

"The mountainous Bhuka area is very rich in alluvial gold deposits, so it is very lucrative. Once a child leaves school and manages to get some gold for sale, he or she won't leave such activities as the child has cash in hand, time and again," said Chitenje. Chitenje told Africa Calling that entire families are digging for gold because this is the only way they can survive right now.

He said that as a small-scale and artisanal representative body, the ZMF has a program for women in mining. Under this scheme, women are encouraged to register a claim as a group of 10 to apply for funding from a joint venture between FPR and the ZMF.

"We observed that small-scale and artisanal miners are producing the largest chunk of gold output, in comparison to large-scale mining firms.

"If we could harvest all the small quantities of gold mined by this group of people, this could help the government to have more gold reserves," said Chitenje.

"So, by arresting every small-scale miner, this only encourages and promotes the illegal gold trade," he said, adding that all this gold is being funnelled out of the country illegally through the black market.

He called for the easing of punitive gold possession laws.

Other stakeholders such as the Gold Miners Association have called for the decriminalising of gold possession to boost output and deliveries to FPR.

### Sickness

The availability of cash from the sale of gold has turned the rural community of Bhuka into a cesspit of illicit sexual activities. The scourge of HIV/AIDS is ravaging these mining communities in the Bhuka area.

A 15-year-old girl named Sphiwe said that financial hardships in her family, which affected her schooling, pushed her to pan for gold in the riverbeds of Bhuka. She expressed awareness of her vulnerability to exploitative men. Sphiwe said that some men lure girls with lots of money to sleep with them and in some cases they are not paid at all.

Munorwei Munyikwa, the Masvingo provincial monitoring and evaluation officer for the National Aids Council (NAC), told Africa Calling that older men are preying on younger women and girls, while transactional sexual activity is rife in the area.

"Transactional sex is done in exchange for goods or money and in that regard most of time the preconditions for having protected sex are disregarded.

"Intergenerational sex happens between people with more than five years age difference, so this becomes a challenge as the other part is more experienced and there is a likelihood of exploitation in those sexual relationships," said Munyikwa.

The NAC carried out a study along the Harare-Beitbridge highway, along which Bhuka and the mountains are located.

The findings revealed numerous cases of sexual exploitation along the highway, including risky intergenerational sexual activity.

In recent years, small-scale and artisanal miners have become the biggest contributors of gold to Fidelity Printers and Refiners, effectively contributing just over 50 percent of bullion.

However, most of these miners, including women, are hamstrung by limited access to sophisticated mining equipment, subjected to arrest over lack of gold possession permits and difficulties in securing mining claims.

The environment is taking a toll as illegal gold panning along river beds continues unabated in the country, while the biggest casualties are vulnerable women and children.

*\*Name changed for security reasons  
This story was first heard on RFI's Africa Calling podcast.*

Embargo sur les armes contre la RD Congo reconduit par le Conseil de sécurité de l'Onu

## Les précisions de Jean-Marc Châtaigner

En adoptant par 10 voix pour et 5 abstentions sa résolution 2641 (2022) en application du Chapitre VII de la Charte, le Conseil de sécurité de l'Onu a reconduit jusqu'au 1er juillet 2023 son régime d'embargo sur les armes et de sanctions relatives à la République démocratique du Congo, mais en le modifiant, afin d'alléger le dispositif d'embargo sur les armes et d'étendre les motifs d'impositions de sanctions. Cette résolution du Conseil de sécurité n'est pas du tout du goût de la RDC et des Congolais qui condamnent avec véhémence. Des commentaires des Congolais qui se perdent en conjonctures, y vont dans un seul sens : " on sanctionne la victime (la RDC) qui doit se défendre et protéger son intégrité territoriale et ses habitants, par contre on protège l'agresseur 'le Rwanda).

Faisant son rapport au Conseil de sécurité, la représentante spéciale du secrétaire général de l'Onu en RDC et cheffe de la Monusuc, n'a-t-elle pas dénoncé, sans ambages que le M23 se comporte en une armée conventionnelle et non en un mouvement rebelle.

Face au tollé général provoqué par cette résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies, le chef de la délégation de l'Union européenne en RDC, l'ambassadeur Jean-Marc Châtaigner sort de son silence et tente de donner ses précisions. Compte-tenu du nombre de messages reçus sur sa portée et les contresens entretenus, je crois utile d'apporter un

éclaircissement sur l'adoption de la résolution 2641 du Conseil de Sécurité des Nations Unies qui proroge jusqu'au 1er



Les 15 membres du Conseil de sécurité de l'Onu en session (image d'illustration). Photo Droits Tiers

juillet 2023 l'embargo sur les armes à destination de la République démocratique du Congo (RDC), explique le diplomate européen. Tout en précisant : le point de vue que j'exprime ici est personnel (l'UE en tant que telle n'a pas de représentation au Conseil) :

1) Contrairement à ce que beaucoup affirment, cet embargo sur les armes établi au début des années 2000 pour accompagner le processus de paix de Sun City, ne s'applique plus à l'Etat congolais et à ses forces armées depuis la résolution 1807 de 2008 : il vise exclusivement les différents groupes armés qui sévissent à l'Est du pays. Le Gouvernement congolais peut acheter et importer les armes qu'il souhaite.

2) La résolution 1807 avait néanmoins

maintenu le principe d'un mécanisme de notification des ventes d'armes par

les pays fournisseurs (une notification = une information du Comité des sanctions et non un régime d'autorisation préalable). Dans le but initial d'assurer une traçabilité des armements vendus et d'éviter qu'ils n'arrivent, le cas échéant, dans de mauvaises mains.

3) La RDC a demandé formellement cette année la levée de ce dispositif de notification, estimant qu'il constituait une contrainte bureaucratique. Le Conseil de Sécurité a examiné cette demande et n'a pas tranché totalement dans ce sens. Il a néanmoins circonscrit le champ de notification à une liste précise d'armes et matériels (détaillés en annexe de la résolution).

4) Ce progrès n'a pas été jugé suffisant par 5 Etats (les trois pays afri-

cains du Conseil : Gabon, Ghana et Kenya) ainsi que la Chine et la Russie) qui n'ont pas voté la résolution et se sont abstenus. 10 États membres ont néanmoins voté pour (ce qui est suffisant, il faut 9 voix au minimum pour adopter une résolution au Conseil). Le Conseil s'est donc divisé, mais n'a pas été bloqué. Il aurait suffi d'un vote contre de la Chine ou de la Russie pour écarter le texte (droit de veto), ce qu'ils n'ont pas fait.

5) Certains commentateurs arguent que la France, " porte-plume " de la résolution, serait à l'origine de sa rédaction finale. C'est faux. La France a proposé une option médiane entre ceux qui voulaient appuyer la position congolaise et ceux qui s'y sont opposés, un " compromis " permettant le vote de la résolution (la levée de l'embargo sur les armes pour les groupes armés aurait été dramatique).

6) Cette résolution n'a aucun d'impact pour l'approvisionnement en armes de la RDC (puisque l'embargo ne s'applique pas aux autorités). Face à la résurgence ces dernières semaines des attaques criminelles du M23, le signal d'une levée totale du processus de notification aurait sans doute été plus fort. La résolution 2641 constitue néanmoins un progrès sur lequel les autorités peuvent s'appuyer pour demander un renforcement du soutien international aux FARDC.

LRP

## Embargo : Quand l'ONU sanctionne la victime, la RDC et ménage l'agresseur, le Rwanda

La guerre dite du M23 vient de plaquer le dossier République démocratique du Congo (RDC) au sommet des préoccupations du monde. Si depuis 26 ans, les Etats membres du Conseil de sécurité des Nations unies ont tergiversé dans la qualification objective des véritables enjeux de la guerre du Rwanda en RDC, Félix Tshisekedi vient de pousser Kigali à extérioriser ses projets sur le Congo-Kinshasa.

Désormais, le monde sait que la RDC est agressée pour la cinquième fois pour les mêmes motifs et par les mêmes pays limitrophes sur procuration de l'occident. Donc, dix millions de morts causées par les grandes puissances, tout simplement parce qu'elles ambitionnent d'exploiter illicitement les minerais rares localisés sur le territoire congolais.

En réalité, le président Paul Kagame n'a de faute que d'avoir accepté de jouer ce rôle contre un peuple frère avec lequel son pays partage quasiment tout. Culture, échanges économiques et familiarités. Mais la responsabilité première du drame congolais est imputable avant tout à Londres, Washington et aujourd'hui, la France d'Emmanuel Macron. Ces

puissances et leurs complices parmi lesquels les multinationales, n'observent aucune retenue à laisser pourrir la situation en République démocratique du Congo.

### 10 voix pour et 5 abstentions

En adoptant par 10 voix pour et 5 abstentions sa résolution 2641 (2022) en application du Chapitre VII de la Charte, le Conseil de sécurité a reconduit jusqu'au 1er juillet 2023 son régime d'embargo sur les armes et de sanctions relatives à la République démocratique du Congo, mais en le modifiant, afin d'alléger le dispositif d'embargo sur les armes et d'étendre les motifs d'impositions de sanctions. Le mandat du Groupe d'experts prévu par la résolution 2360 (2017) a également été reconduit pour un an, jusqu'au 1er août 2023. Les trois membres africains du Conseil -A3 : Gabon, Ghana et Kenya ont tout tenté mais en vain. De leurs côtés, la Chine et la Fédération de Russie se sont abstenues.

### Les vrais amis de la RDC se démarquent

C'est par le maintien partiel du dispositif de notification, accusé par le

Gabon de freiner la capacité de la RDC à contrer de manière rapide et efficace les activités des groupes armés lourdement équipés, que les représentants des A3 ont expliqué leur abstention. L'exigence en matière de notification ne répond pas aux impératifs de paix en RDC, a ajouté le Ghana. Tout en reconnaissant, comme l'a fait le Kenya, que certaines de leurs propositions avaient été prises en considération, les trois pays ont estimé que le libellé de la résolution ne répondait pas à l'appel de la RDC concernant la levée totale de l'obligation de notification pour ce qui est des armes, de la formation et de l'assistance technique.

La représentante de la Fédération de Russie a expliqué son abstention par le fait que les sanctions du Conseil devraient mieux refléter la situation " sur le terrain " et contribuer au processus politique, tout en étant régulièrement révisées et modifiées, jusqu'à leur suppression complète. Elle s'en est ensuite prise de manière générale aux régimes de sanctions établis par le Conseil, estimant que bon nombre d'entre eux ne correspondent plus à la situation réelle, interfèrent avec les projets des gouvernements

nationaux en matière de construction de l'État et de mise en place de forces armées et de structures de forces efficaces et ne servent plus qu'à exercer des pressions sur les gouvernements en place d'États souverains.

Le diplomate chinois a, quant à lui, rappelé les propos tenus la veille par la représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU en RDC, qui avait fait observer que le Mouvement du 23 mars (M23) se comportait en armée conventionnelle disposant désormais des moyens d'une véritable armée et, jugeant cette situation inquiétante. A haute voix, il a estimé que la RDC devait pouvoir se défendre.

Il a justifié son abstention par l'impossibilité du Conseil de parvenir à un accord acceptable et a estimé que le texte adopté allait placer les autorités congolaises dans une situation difficile, y compris vis-à-vis de leurs voisins, ce qui, finalement, pourrait nuire aux capacités de la RDC à trouver des solutions durables à l'insécurité dans l'est du pays. Tout en ayant voté en faveur du texte, les Émirats arabes unis ont, eux aussi, regretté l'absence d'un plus large consensus et que les positions des pays de la région n'aient pas été davantage prises en compte.